

DDC
Coopération Suisse au développement
Section Afrique Occidentale
Novembre 2004

Mieux connaître la réalité de l'exploitation familiale ouest-africaine

*dossier autour de l'atelier de Mbour
sur la création d'un observatoire des exploitations familiales en Afrique de l'Ouest
(ROPPA/CIRAD-TERA – 26/29 octobre 2004)*

Loïc Barbedette
sociologue

introduction

« La notion d'exploitation agricole familiale trouve son origine dans l'organisation de la production agricole en Europe. Elle a pris corps et s'est consolidée dans le discours théorique des agronomes et des économistes agricoles à partir du début du XX^{ème} siècle. Elle repose sur une dominance historique longue en Occident d'un modèle d'agriculture basé sur la famille monogame nucléaire et les moyens qu'elle met en œuvre aux fins de produire des denrées agricoles. Par extension, elle s'applique dans tous les contextes où l'organisation sociale et la production ressemblent au cas européen. (...) Nombre d'analystes, parmi lesquels beaucoup d'économistes marxistes, prévoyaient que le développement du capitalisme allait entraîner la concentration des activités agricoles au sein de grandes firmes privées employant de nombreux salariés. [Or] c'est l'exploitation familiale qui a perduré. La chute des régimes communistes d'Europe ou leur réforme dans d'autres régions du monde a abouti à la résurgence d'une agriculture basée sur l'exploitation familiale. La modernisation accélérée des agricultures occidentales au cours de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle ne s'est pas opérée dans le cadre de grandes firmes agricoles capitalistes, mais au sein des exploitations familiales dont la flexibilité, la robustesse et les capacités d'adaptation se sont révélées supérieures à tous les autres modèles imaginables¹ (...) De nos jours c'est donc ce mode d'organisation de l'agriculture, avec de nombreuses variantes locales, qui domine largement. Et cela même si d'autres modèles peuvent se rencontrer : plantations capitalistes multinationales en Malaisie, difficile survie de l'agriculture collectiviste en Corée du Nord, domaines agricoles en actionnariat en Europe etc. » (P. Bergeret et M. Dufumier, in Mémento de l'agronome, 2002)

- **L'exploitation familiale ouest-africaine, une réalité mal connue**

La notion d'exploitation familiale n'est, on le voit, ni récente, ni spécifiquement africaine. En soi, elle ne devrait pas poser problème. Cependant, le CIRAD/TERA relevait dans une note de commentaire des études initiées par le Club du Sahel en 2002 sur les transformations de l'agriculture en Afrique de l'Ouest que la question du rôle des exploitations familiales dans l'agriculture régionale par rapport à d'autres formes de production émergentes (« entreprises agricoles » ou « agro-business ») constitue « **un thème qui pour l'instant reste presque tabou et très polémique dans la plupart des pays de la sous-région** ». Ndiogou FALL, le Président du ROPPA, racontait pour sa part que lorsqu'en 1997 il a pour la première fois parlé "d'exploitation familiale" au cours d'une rencontre de la Banque Mondiale, on l'a écouté avec un sourire sceptique et les plus amicaux lui ont tapé dans le dos à la sortie en lui disant : « avec ton histoire d'exploitation familiale, on va tous mourir de faim ». Mais depuis lors, l'idée a fait son chemin et on voit aujourd'hui apparaître ce terme dans de nombreux débats et documents, y compris à la Banque. Les organisations paysannes ouest-africaines ont en l'espèce joué un rôle déterminant dans l'application de la réflexion sur l'exploitation familiale aux réalités paysannes africaines.

Les obstacles à la prise en compte de la réalité du mode de production familial en Afrique sont de deux natures. Ils ont d'un part une forte composante idéologique : le thème de la nécessaire transformation de l'agriculture africaine est assimilé à la promotion

¹ Cette « robustesse » tient notamment à ce que « l'agriculture familiale cherche avant tout à rémunérer sa main d'œuvre, souvent même au dessous du prix du marché de la main d'œuvre. La rémunération du capital passe au second plan, à la différence des entreprises capitalistes aux exigences de profit plus pressantes. Cela explique en grande partie pourquoi l'exploitation familiale peut survivre dans des conditions où aucune entreprise capitaliste ne pourrait évoluer longtemps » (ibid.).

d'entreprises agricoles « modernes » orientées vers le marché mondial, performantes et compétitives, professionnalisées et filiarisées, tandis que les exploitations familiales actuelles sont considérées comme archaïques et sclérosées. En même temps, les caractéristiques de ces exploitations qui pourtant constituent la grande majorité des exploitations agricoles africaines sont d'autant plus mal connues que les systèmes d'observation agro-économiques ont été désorganisés sous l'effet des politiques d'ajustements structurels. Leurs performances réelles ne sont pas mesurées et les contraintes dans lesquelles elles évoluent sont mal identifiées.

Il y a ainsi un fort paradoxe autour de la question de l'agriculture familiale africaine. Bien qu'étant au cœur de la réalité des sociétés et des économies locales, nationales et régionales, les exploitations familiales sont le plus souvent ignorées dans la conception des politiques publiques. Mais lorsque l'on réussit, comme cela commence à être le cas, à faire prendre en considération cette réalité, on se trouve très démuné pour préconiser des orientations permettant de soutenir le dynamisme de cette agriculture familiale du fait qu'on en connait mal les caractéristiques actuelles.

- **L'intérêt de la coopération suisse pour l'agriculture familiale ouest-africaine**

La section « Afrique de l'ouest » de la Coopération Suisse a fait de la thématique de l'agriculture familiale une composante importante du chantier qu'elle a ouvert en 2000 sur le développement rural². Ses orientations de travail portent sur quatre axes³ :

- le suivi des évolutions économiques et sociales (qui se fait à travers la lecture transversale des programmes annuels par pays de la DDC)
- le soutien des initiatives des producteurs (qui suppose une connaissance précise des contraintes et des potentiels des systèmes de production, surtout au niveau de ceux qui détiennent les activités de production, c'est-à-dire les familles)
- le renforcement des organisations du monde rural (question des capacités à développer par les OP pour défendre efficacement l'idée d'exploitation familiale et la faire évoluer)
- l'articulation national - régional (dans ce dernier axe, deux thèmes d'intérêt régional - les expériences relatives à la gestion du foncier rural et pastoral et celles relatives à l'amélioration des systèmes de production – sont suivis)

La DDC a soutenu dans ce cadre plusieurs initiatives paysannes, notamment à travers le ROPPA. La dernière d'entre elles est l'organisation, en collaboration avec le CIRAD/TERA, d'un atelier sur la création d'un « *observatoire des exploitations familiales* » qui s'est tenu à Mbour (Sénégal) à la fin du mois d'octobre 2004. Il s'agit à travers la création de cet instrument de se donner les moyens d'établir la connaissance sur la dynamique des exploitations familiales qui fait actuellement défaut.

L'objet de la présente note est de resituer les résultats de ce premier atelier par rapport à l'état d'avancement actuel des réflexions et études sur l'exploitation familiale réalisées ces dernières années en Afrique de l'Ouest. Elle se compose de deux parties :

- dans une première partie intitulée « actualité de la question de l'exploitation familiale en Afrique de l'ouest », on se propose de faire le point sur l'état de la question.
- La seconde partie sera consacrée au « projet d'observatoire » étudié au cours de l'atelier de Mbour.

² DDC – "travailler autour de la dimension régionale du "chop" développement rural en Afrique de l'Ouest" – atelier de la section Afrique de l'Ouest, Macolin/Berne, septembre 2000 (24 pages).

³ BIANCHI Giorgio – note aux BUCOs sur la thématique de l'agriculture familiale, 9/9/04

Chapitre 1 : actualité de la question de l'exploitation familiale en Afrique de l'Ouest

Les organisations paysannes ouest-africaines – notamment la FONGS et le CNCR au milieu des années 90, puis le ROPPA à partir de 2000 –, ont joué un rôle majeur dans la popularisation du thème de l'exploitation familiale. On repérera d'abord les deux principales lignes selon lesquelles un discours et une pratique paysanne se construisent actuellement autour de ce thème. Une série d'études récentes sont venues étayer les positions paysannes ; nous les évoquerons ensuite. Parmi ces études, plusieurs ont été soutenues par la coopération suisse ; on résumera leurs apports dans une troisième section. Enfin on dégagera quelques questions qui restent ouvertes

1. l'exploitation familiale : un thème popularisé par certaines organisations paysannes liées au ROPPA

• La promotion de l'exploitation familiale comme thème d'action paysanne : l'expérience de la FONGS

Une pratique d'appui aux familles pour transformer leur exploitation Depuis 1999, un nombre croissant de familles volontaires (2.500 en 2004) et qui prennent des engagements précis sont accompagnées dans la durée par un réseau de 500 animateurs issus d'associations paysannes et formés par la FONGS. Avec ces animateurs elles ont analysé dans le cadre *d'assemblées de famille* leur situation et défini un "projet familial" de transformation de leur exploitation. Des appuis leurs sont fournis pour réaliser leur projet (aide à l'analyse, conseils directs, articulation avec SFD, mise en relation avec l'agence nationale de conseil agricole - ANCAR ...). L'approche d'appui mise en œuvre (appelée « approche LEFA ») a été bien documentée par la FONGS⁴.

Cette orientation nouvelle pour une OP trouve son origine dans le constat d'un « manque » Najirou SALL, secrétaire général de la FONGS, expliquait lors de l'atelier de Mbour sur l'observatoire de l'exploitation familiale que cette orientation d'action qui est devenue le fer de lance de la stratégie de la FONGS est partie « *de l'analyse de nos pratiques de programmation et du constat d'un blocage lié à un manque : jusqu'à présent les OP avaient sauté le niveau de la famille, or c'est à ce niveau que se prennent les décisions relatives à l'affectation des ressources et à la production* ». La FONGS s'est alors donné les moyens de défricher la question de l'exploitation familiale en saisissant les opportunités qui se présentaient. Une étape déterminante a été l'utilisation des moyens d'un TCP de la FAO pour conduire une étude de terrain sur l'impact des politiques agricoles sur les exploitations familiales dans le bassin arachidier⁵ dont les apports ont été immédiatement utilisés dans les négociations politiques du CNCR avec l'État. C'est à ce moment que la FONGS a recruté un ingénieur à la fois compétent et de sensibilité proche des OP pour l'aider à concevoir une approche d'appui adaptée aux exploitations familiales et a ouvert une série de chantiers qui ont permis de construire l'approche LEFA.

Une expérience riche en enseignements La FONGS a très vite perçu que "l'exploitation familiale" recouvrait autre chose que la production agricole : l'étude TCP a mis en évidence l'importance des activités non agricoles ; les premiers chantiers ont montré celle de la dimension sociale dans la fonctionnalité de l'exploitation familiale. Ainsi a été mise en évidence la spécificité de l'exploitation « *familiale* » par rapport à l'exploitation « *agricole* ». En outre, la FONGS a très vite perçu que le soutien à

⁴ voir notamment : NDAO Babacar (2003/2004) – *la problématique LEFA* (52 pages)

⁵ FAYE Jacques (1999) – *l'exploitation familiale du terroir à l'environnement international : éléments de stratégie* - CNCR/FONGS/FAO, Dakar, octobre 1999, 42 pages

l'exploitation familiale supposait que l'on ait une *vision* de l'évolution souhaitée de la société et de l'économie rurale pour orienter et l'appui et le plaidoyer (l'approche technique est indissociable d'une approche politique). D'autres enseignements retirés de la mise en pratique de l'approche d'appui « LEFA » ont été présentés à Mbour ; il seront très utiles à prendre en compte dans la conception de l'observatoire des exploitations familiales que veut créer le ROPPA.

« nous voulons mieux comprendre comment fonctionnent les familles rurales »

« Au départ, notre objectif était de faire une lecture des évolutions, des tendances à l'œuvre dans notre pays, afin de faire de meilleurs choix. On s'est vite rendu compte que tous les secteurs au Sénégal rencontraient des difficultés. Il n'y avait plus d'industrialisation. Même le secteur informel, essentiellement urbain, semble atteindre son niveau plafond. L'espoir de revenu est devenu très mince aujourd'hui au Sénégal. Face à ces constats, on s'est dit que l'agriculture restait le seul moyen que les populations avaient pour survivre. Mais quelle agriculture ? On pense qu'il faut promouvoir des formes d'agriculture qui permettent de mieux redistribuer plutôt que chercher à accumuler. On s'est demandé quelle était la part de l'agriculture familiale dans la production nationale. Mis à part quelques cas isolés (la Compagnie sucrière), l'agriculture industrielle n'existe pas dans notre pays. Ces quelques cas nous ont aussi montré quel était le prix de cette forme d'agriculture à capitaux : les paysans sont dépossédés de leurs terres et deviennent des ouvriers agricoles, quand ils ont de la chance ! Dans quelques autres cas, limités, on observe aussi des tendances à une exploitation de la terre selon une logique de capitaux : c'est le cas des Niayes par exemple, ou des fonctionnaires achètent des terres et font travailler des ouvriers agricoles. Mais la réalité, c'est que l'agriculture familiale apporte l'essentiel de la production du pays. Elle occupe la grande majorité des actifs en milieu rural. C'est donc cette agriculture dont il faut se préoccuper.

Mais comment le faire ? De quels services a-t-elle besoin ? Sur quoi peut-elle compter aujourd'hui ? On constate un grand déphasage entre le fonctionnement des exploitations familiales et les services agricoles tels qu'ils sont conçus actuellement. Par exemple, les jeunes sont souvent choisis comme cible pour recevoir des informations techniques mais ils ne décident pas au sein de la famille. Quand on a compris ça, on comprend mieux pourquoi la vulgarisation a échoué. Comment faire pour qu'un conseil soit bien reçu ? Il faut passer par le dialogue au sein de la famille et les assemblées de familles tentent d'établir ce dialogue. Sur la base de la connaissance que nous développons, nous pouvons interpellier le niveau des politiques. Par exemple, pour le conseil agricole, nous dialoguons avec l'ANCAR, via le CNCR, pour chercher de nouvelles formes de conseil. Des relations sont à construire entre les conseillers agricoles de l'ANCAR et les animateurs.

Dans notre travail avec les exploitations familiales, ce sont les familles elles-mêmes qui choisissent l'animateur avec lequel elles vont travailler, celui avec lequel la confiance existe. Puis, nous formons ces animateurs : c'est difficile car il n'y a pas de références, c'est une expérience nouvelle. Ensuite, le dialogue avec la famille commence. Nous faisons avec la famille le diagnostic de la situation de référence (terre, matériel, main d'œuvre,...). On identifie les pics d'activités. On essaye d'évaluer les revenus et comment ils sont réalisés. En fait, la plupart des activités menées au sein de la famille connaissent des situations déficitaires à un moment dans l'année. C'est cyclique. On s'aperçoit que le chef de famille, ou souvent la maman, est bien au courant et fait des arbitrages pour donner à ceux qui ont besoin au bon moment : c'est un rôle clé ! Mais les autres membres de la famille ne maîtrisent pas ce fonctionnement : on ne sait pas qui a quoi. On fait aussi un bilan alimentaire en cherchant à repérer, par activité, ce qu'elles rapportent et en quoi elles contribuent à nourrir la famille. On s'est aperçu que très peu d'exploitations familiales arrivent à se nourrir à partir de l'activité agricole sur plus de trois mois ! Le reste de l'année, les apports financiers des migrants, l'artisanat ou d'autres activités (transformation, commerce) nourrissent la famille. Cette situation est rarement prise en compte en économie rurale. La question importante est d'identifier quelle est l'activité centrale à soutenir pour tirer les autres ? Par exemple, plutôt que de chercher à investir dans l'agriculture, sur des sols trop dégradés, on soutiendra l'élevage pour restaurer la fertilité. Ensuite, on cherche à faire un budget pour la famille : les caisses villageoises peuvent alors faciliter la résolution des problèmes de la famille. »

(D. Pesche – entretien avec Ndiogou. Fall et Hamady Sy, 27 novembre 2002)

- **La défense de l'exploitation familiale comme revendication paysanne : l'expérience du ROPPA**

Une orientation inscrite dans les objectifs initiaux du Réseau

Le premier objectif assigné par la Convention de Cotonou au « réseau des organisations paysannes et de producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest » qu'elle venait de créer était de « *promouvoir et défendre les valeurs d'une agriculture paysanne, performante et durable, au service des exploitations familiales et des producteurs* » (résolution finale de l'atelier de Cotonou, 4/6 juillet 2000). Trois mois plus tard, plusieurs membres du comité exécutif du ROPPA se retrouvaient à Bruxelles pour préciser le sens qu'ils donnaient à la notion d'exploitation familiale.

Un premier essai de définition de l'exploitation familiale africaine par le ROPPA en 2000

« *Ce qui différencie l'exploitation familiale africaine d'un autre type d'exploitation (par exemple l'exploitation familiale européenne, ou l'entreprise agricole libérale) c'est la façon de regarder et de concevoir chacun des éléments du système de production (les "lunettes" que l'on prend), en fonction notamment des réponses que l'on donne aux questions de savoir :*

- *Qui produit ? : dans l'exploitation familiale africaine, c'est la famille, et non l'individu ("l'entrepreneur" dans l'approche dominante actuelle).*
- *Pourquoi produit-on ? : dans l'exploitation familiale africaine, ce n'est pas comme dans l'entreprise libérale pour faire des profits, ni seulement comme dans l'entreprise familiale européenne pour augmenter les revenus, mais aussi pour réduire les risques, apporter une sécurité, maintenir un tissu social basé sur l'organisation familiale, sauvegarder la terre et les valeurs qui y sont attachées... : on ne produit pas "pour vendre", mais "pour vivre". (...)*

Selon que l'on adopte le point de vue (les lunettes) de l'exploitation familiale africaine ou un autre point de vue, il est évident que la façon de définir les politiques agricoles et rurales change totalement. Ainsi par exemple les orientations de marché à soutenir ne seront pas les mêmes. Les "services au producteur" (formation, vulgarisation ou appui-conseil) ne seront pas non plus conçus de la même façon. Le crédit ne sera pas orienté vers des individus personnellement responsables de leur dette mais vers le groupe familial qui peut alors se sentir responsable du remboursement, etc... »

(rencontre de Bruxelles, octobre 2000)

Le premier « combat » du ROPPA : placer l'exploitation familiale au cœur de la politique agricole de l'UEMOA

Très rapidement, les agendas des grandes négociations internationales concernant l'agriculture⁶ ont amené le ROPPA à définir une position et à mobiliser ses membres. Son premier engagement, en 2001, le conduit sur le terrain de la définition de la politique agricole de l'UEMOA où il défend l'idée de « *placer l'exploitation familiale au cœur de toute politique agricole* » (mémoire de Ouagadougou). C'est également sous les auspices de la défense de l'exploitation familiale qu'il présente sa position par rapport au NEPAD et aux négociations de l'OMC en 2003 (voir « *pour des politiques agricoles en faveur de l'exploitation familiale et des règles commerciales solidaires* » - août 2003).

La critique des politiques agricoles

Les principales critiques du ROPPA portent ici sur :

- le caractère *sectoriel* de ces politiques, accusé par le fait qu'elles privilégient l'**approche par les filières**, alors que le paysan intègre dans la gestion de son exploitation familiale plusieurs activités productives

⁶ Les accords ACP-UE de Cotonou venaient d'être signés lorsque le ROPPA s'est créé, il n'a donc pas pris part aux négociations. Par contre le Réseau prend une part active en 2001 à la préparation de la politique agricole de l'UEMOA. En 2002, le programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine du NEPAD est adopté ; le ROPPA coordonne alors l'initiative paysanne « *pour une participation bénéfique des paysans à l'initiative NEPAD* » qui rassemble des réseaux d'OP de l'ensemble de l'Afrique et formule des recommandations pour la rencontre des Ministres de l'agriculture de Johannesburg en février 2004. Il s'implique en 2003 dans la préparation des négociations de l'OMC de Cancun, notamment dans le dossier sensible du coton, et reste actif dans le suivi de cette conférence (rencontres de Dakar et de Genève en 2004). En 2004, le ROPPA est associé à la préparation de la politique agricole de la CEDEAO.

- l'ouverture sans discernement au *marché mondial* à travers l'option préférentielle pour les **cultures d'exportation** et le **renoncement aux protections** des marchés intérieurs, alors qu'une stimulation saine à travers les échanges et la concurrence n'est possible que lorsque les niveaux de compétitivité sont équivalents (ce qui est le cas pour certains produits, notamment sur les espaces économiques sous-régionaux), sinon lorsque les rapports sont trop inégaux, comme c'est actuellement le cas sur le marché mondial, elle est destructrice.
- l'option implicite, que cachent notamment les orientations préconisées en matière de *réforme foncière* et l'absence de *politique de crédit* consistante en direction des petits exploitants, pour le développement préférentiel d'une **agriculture industrielle** peu apte à gérer le cadre de vie et les ressources naturelles, et qui risque de marginaliser les exploitations familiales et de dépeupler les campagnes.

Des politiques agricoles qui ne donnent pas de vision claire de l'avenir du monde rural qu'elles préparent

Les objectifs généraux de ces politiques (*réaliser la sécurité alimentaire, accroître la productivité et la production agricole sur des modes durables, améliorer les conditions de vie des producteurs en développant l'économie rurale* pour la PAU) ou la définition des bénéficiaires (*les petits exploitants agricoles* pour la PDDAA) constituent, avec la référence à l'agriculture durable, des thèmes consensuels qui ne posent pas problème aux organisations paysannes. C'est lorsqu'elles entrent plus dans le détail de l'analyse des voies et moyens proposés pour atteindre ces buts que les OPPA se posent des questions sur le type d'agriculture qu'elles entendent promouvoir et le type de société que l'on prépare pour le monde rural. Elles sont d'autant plus fondées à le faire qu'une des perspectives qui se profile est qu'il leur soit proposé à l'avenir une cogestion de ces politiques. Le ROPPA repère en effet que les stratégies ne sont pas fondamentalement différentes de celles des PASA (accéder aux marchés externes, accroître la production *surtout pour l'exportation*, clarifier les droits fonciers pour faciliter l'enregistrement des terres *au profit des plus nantis*, promouvoir l'esprit d'entreprise et le secteur privé, duquel sont souvent *exclues les exploitations familiales agricoles*), or le bilan de ceux-ci est très mitigé.

Garantir un avenir pour les ruraux

(...) "Quelle que soit la qualification que l'on donne à notre agriculture – familiale ou archaïque selon nos détracteurs –, la réalité est toujours là : c'est cette agriculture qui assure l'essentiel de la production en Afrique, c'est cette agriculture qui fournit le plus d'emplois. Si toute cette population – environ 70% de la population de l'Afrique de l'Ouest n'était pas active dans le secteur agricole, on aurait dans les mains une bombe sociale. Pour nous, il faut que cette proportion importante d'agriculteurs se reflète dans les politiques et dans les modes d'accompagnement, sans exclure les autres formes d'agriculture. Or, nos décideurs politiques ont tendance à dire qu'il faut que l'on adopte un système d'agriculture industrielle partout. Ils ne nous ont pas dit « où va-t-on mettre ceux qui vont sortir ? ». Partout on dit « lutte contre la pauvreté », or l'écrasante majorité des pauvres sont des agriculteurs, et toutes les politiques vont dans le sens de les écraser !

"Qu'on le veuille ou non, c'est L'EXPLOITATION FAMILIALE et non pas l'agriculture industrielle qui constitue la réalité en Afrique de l'Ouest. Cette exploitation familiale a une forme d'organisation, une vision de l'agriculture et un système de fonctionnement qui lui ont permis de survivre et de s'adapter. Dans un contexte où les conditions climatiques, économiques et politiques sont tellement volatiles, on ne peut pas prendre le risque de s'engager comme cela dans une seule direction, une seule production. L'agriculteur africain diversifie ses productions pour diminuer les risques et non pour optimiser le gain. Pour le Roppa, définir une politique agricole, c'est formuler un mécanisme d'accompagnement de ces exploitations. En un mot, comment donner un statut à l'exploitation familiale qui reconnaît sa spécificité et qui accompagne son développement ? (...)

(interview de Président du ROPPA par Roger Blein, décembre 2003)

2. des études récentes qui confirment la rôle déterminant joué aujourd'hui par l'agriculture familiale dans les économies ouest-africaines

les recherches conduites sur l'exploitation familiale restent peu nombreuses : on en décrit rapidement ci-dessous certaines qui sont considérées comme particulièrement significatives. Elles éclairent la connaissance des caractéristiques de l'exploitation familiale et beaucoup de leurs conclusions viennent étayer les prises de position des organisations paysannes en faveur de ce modèle de production.

1999	<p>FAYE Jacques (1999) – l'exploitation familiale du terroir à l'environnement international : éléments de stratégie - CNCR/FONGS/FAO, Dakar, octobre 1999, 42 pages</p> <p>À partir de l'analyse comparée de trois terroirs agricoles du bassin arachidier au Sénégal, l'étude met en évidence le processus de décapitalisation et, dans certains cas, le retour aux cultures manuelles qui affecte les exploitations familiales depuis la suppression du « programme agricole » en 1979, et ses conséquences sur l'économie familiale (l'agriculture ne suffit plus à nourrir la famille qui doit recourir à des activités non-agricoles pour couvrir ses besoins ; le paysan devient un « paysan à temps partiel »). Analyse l'impact des nouvelles politiques agricoles sur l'agriculture familiale et met en question l'ambiguïté de certains choix politiques agricoles (sur le foncier, la priorité donnée à l'agriculture irrigués, les priorités de formation des écoles agricoles). Développe les raisons pour lesquelles l'agriculture familiale en zone pluviale devrait être la priorité des politiques de développement.</p>
2002	<p>BÉLIÈRES Jean-François, BOSC Pierre-Marie, FAURE Guy, FOURNIER Stéphane, LOSCH Bruno (2002) – Quel avenir pour les agricultures familiales d'Afrique de l'Ouest dans un contexte libéralisé ? – CIRAD TERA, Montpellier, juin 2002, 31 pages</p> <p>Compare la dynamique d'exploitations familiales et d'entreprises agricoles et d'exploitations modernisées à travers quatre études de cas (delta du Fleuve Sénégal, zone cotonnière du Burkina Faso, Office du Niger au Mali, filière palmier à huile au Bénin). Montre que les risques de dualisation du secteur agricole sont bien réels, mais n'ont pas la même ampleur qu'en Amérique latine. Met en évidence la capacité d'adaptation et l'efficacité économique des exploitations familiales, dont elle s'attache à préciser les caractéristiques.</p>
2003	<p>TOULMIN Camilla, GUEYE Bara (2003) – Transformations in West African agriculture and the role of family farms - Club du Sahel, Paris, juin 2003, 144 pages</p> <p>Critique l'opposition qualifiée de « caricaturale » entre exploitations commerciales de grande taille mécanisées et petite exploitation familiale à faible productivité. Met en évidence la forte capacité des agricultures familiales à s'adapter à un contexte incertain, mais décrit également les mécanismes de différenciation sociale à l'œuvre entre exploitations. Relève les principaux facteurs environnementaux, démographiques et politiques qui conditionneront la capacité de l'agriculture familiale à continuer de nourrir les pays et supporter la compétition dans un monde globalisé.</p> <p>CIRAD TERA (2003) – Transformations in West African agriculture and the role of family farms : note de commentaires, Montpellier, septembre 2003, 7 pp.</p> <p>Note d'analyse critique de l'étude commanditée par le Club du Sahel (mise en question du postulat de la compétitivité et de son impératif dans le contexte des échanges inégaux sur le marché mondial) suggérant notamment qu'il serait possible de démontrer que c'est dans bien des cas le développement des marchés domestiques et régionaux qui peut supporter le dynamisme des agricultures locales et qu'il faut sortir du cadre de l'agriculture stricto sensu pour penser l'avenir du monde rural.</p> <p>KEBE Damba, BÉLIÈRES Jean-François, SANOGO Ousmane (2003) – impact de la globalisation et de l'ajustement structurel sur les petits producteurs : le cas du Mali, - FAO/B.M./IER, Bamako, 2003, 128 pages</p> <p>À partir d'enquêtes dans 9 villages suivis dans la durée par l'IER et où prédomine un type de système de production (base coton, base riz irrigué, agro-pastoralisme), étudie les réactions des exploitations aux principaux signaux de la globalisation (prix des intrants, prix de cession des produits) au niveau des systèmes de culture, des systèmes de consommation, des revenus. Enregistre une augmentation globale du bien-être dans les villages depuis 1980, mais met également en évidence l'accentuation des différenciations intra-villageoises et des écarts entre les « gagnants » (les exploitations bien dotées de facteurs de production : terre, main d'œuvre, équipements) et les « perdants » de la globalisation (migrants récents et exploitations mal dotées), ainsi que les différences de comportements selon les zones agro-écologiques (intensification en zone rizicole, extensification en zone cotonnière et agro-pastorale).</p> <p>MORTIMORE Michael (2003) - l'avenir des exploitations familiales en Afrique de l'Ouest : que peut-on apprendre des données à long terme ? - IIED, Londres, dossier N° 119, septembre 2003, 80 pp.</p> <p>À partir de l'analyse de données macro-économiques de la FAO et de la Banque Mondiale sur la longue durée (40 ans) dans 6 pays d'Afrique de l'Ouest, montre l'étonnante vitalité de l'agriculture familiale qui, malgré les fortes crises</p>

	<p>traversées (sécheresses, choc de la libéralisation...) et l'augmentation de la population, a reconstitué et fait progresser en fin de période une capacité de production qui a permis un engagement continu envers certains produits d'exportation de base et s'est accompagnée d'une récupération de la suffisance alimentaire sur le plan national par rapport à ce qu'elle produisait au début de la période. L'étude en déduit l'existence d'une forte capacité d'adaptation de l'agriculture familiale et d'une réelle capacité d'investissement, souvent mal appréhendée.</p> <p>BENKAHLA Amel, FERRATON Nicolas, BAINVILLE Sébastien (CNEARC) et l'équipe enseignante de l'IPR de Katibougou (2003) – Initiation à une démarche de dialogue : étude de l'agriculture dans le village de Fégoun au Nord de Bamako, Mali - Agridoc/les éditions du GRET, Montpellier/Paris, novembre 2003, 125 pages <i>Observation approfondie dans un village malien situé au Nord de Bamako d'un système agraire basé sur la céréaliculture pluviale affecté par la crise de la fertilité. Met en évidence les différenciations entre exploitations familiales d'un même village selon les systèmes de production pratiqués .</i></p>
2004	<p>DUCOMMUN Gil, CECCHINI Hugo, OUEDRAOGO Sylvestre, BENGALY Abdoulaye (2004) – la commercialisation vivrière paysanne au Burkina Faso, synthèse des études régionales Dedougou, Fada N'Gourma et Kaya – projet de recherche TASIM-AO, Haute école suisse d'agronomie (HESA), Université de Sciences Appliquées de Berne et Centre d'études, de documentation et de recherches économiques et sociales (CEDRES) de l'Université de Ouagadougou – série documents de travail N°6, janvier 2004, Zollikofen, 58 pages <i>Étude fine de 540 exploitations dans trois zones agro-écologiques soudano-sahéliennes visant à mieux comprendre les perceptions qu'ont les paysans des signaux de marché. Met notamment en évidence le fait que les productions vivrières sont de plus en plus des activités marchandes, au même titre que les cultures de rente. Confirme les analyses de l'étude du Club du Sahel sur les performances de l'agriculture familiale et son intérêt par rapport à l'agriculture à grandes structures mécanisées.</i></p> <p>FAURE Guy, DUGUÉ Patrick, BEAUVAL Valentin (2004) – Conseil à l'exploitation familiale, GRET /CIRAD , guides pratiques AGRIDOC, Paris 2004, 127 pages <i>À partir d'une rapide analyse du rôle déterminant des agricultures familiales, "mode d'organisation sociale et productive à préserver", propose une synthèse des réflexions engagées à partir de l'atelier de Bohicon (Bénin, 2001) entre gestionnaires de dispositifs de conseil, organisations paysannes impliquées et services de vulgarisation. À partir des enseignements de 10 expériences de conseil aux exploitations familiales conduites au Bénin, Burkina, Cameroun, Côte d'Ivoire et Mali, dégage des principes basés sur une conception de la gestion comme processus d'apprentissage et d'aide à la décision inspirée des expériences françaises en matière de conseil à l'exploitation.</i></p>

- **une mise en question des performances et de l'intérêt de l'agriculture productiviste à fort contenu en capital**

Des performances qui restent à démontrer *"Il n'est pas nécessaire, en vue d'accroître et de moderniser la production vivrière, conclut l'étude TASIM-AO (Ducommun, 2004), d'implanter de «nouveaux acteurs» en milieu rural, sur de grandes surfaces cultivées à la mécanisation lourde. L'étude de Toulmin et Guèye (Toulmin, 2003) montre que la traction animale est économiquement au moins aussi rentable et performante, sinon plus, que celle basée sur le tracteur. Cette dernière mécanisation ne semble de fait souvent pas rentable et absorbe des crédits de faveur considérables, qui entraînent une concurrence déloyale des «nouveaux acteurs» par rapport aux agriculteurs et éliminerait beaucoup de petits producteurs. Une stratégie de promotion d'une agriculture à grandes structures mécanisées serait non seulement peu rentable et déloyale, mais elle absorberait les crédits agricoles et autres appuis publics limités, tout aussi nécessaires pour la modernisation des exploitations traditionnelles.*

Des exploitations fragiles, et économiquement peu significatives Les études de cas du Sénégal (riziculture sur grands aménagements) et du Burkina (cotonculture) sur lesquelles s'appuie le CIRAD/TERA (Bélières et al., 2002) pour comparer la dynamique d'exploitations familiales et d'entreprises agricoles modernisées sont ici éclairantes : elles montrent la grande **vulnérabilité** de ces dernières en cas de crise ; la plupart des entreprises agricoles du delta du Sénégal n'ont pas survécu à la crise du crédit de 1993 et aux effets de la dévaluation de 1994, et beaucoup d'exploitations cotonnières motorisées du Burkina ont dû vendre leurs tracteurs pour faire face à leurs dettes quand le prix du coton a cessé d'être rémunérateur. Au demeurant, le poids réel des apports de ce secteur modernisé aux économies nationales paraît limité car il reste peu développé.

Une option politique discutable

Déjà fortement mise en question par Jacques FAYE (Faye, 1999), l'opposition dans une perspective de modernisation de l'agriculture entre des *exploitations commerciales de grande taille* (ayant recours à une main-d'œuvre salariée, à une technologie moderne et à une mécanisation), et la *petite exploitation familiale* (aux moyens technologiques dépassés, orientée vers les cultures de subsistance et à faible productivité) est qualifiée de "caricaturale" par l'étude du Club du Sahel (Toulmin, 2003), et la pertinence de l'option politique pour la promotion du secteur d'entreprises agricoles est notamment discutée par le CIRAD/TERA : *"le développement d'entreprises agricoles «modernes et performantes» constitue-t-il une réelle solution aux besoins ? Aujourd'hui en Afrique, la priorité se résume-t-elle à la production de biens agricoles ? L'agriculture n'a-t-elle pas aussi un rôle éminent à jouer en matière de gestion des ressources naturelles et de préservation de l'emploi ? Quel sera le devenir des exploitations marginalisées et des populations qui en vivent, faute de secteurs d'activités alternatifs, sachant qu'en 2000 60% de la population active du continent africain est encore agricole, soit 195 millions de personnes"* (Bélières et al. 2002). Les orientations soutenues actuellement en faveur de ce secteur d'entreprise portent en outre le risque, souligné dans plusieurs études, d'une **dualisation** dans le secteur agricole⁷ et peuvent être très préjudiciables à l'emploi et à la fixation des populations en milieu rural et produire de *l'exclusion sociale* en accentuant les inégalités (Bélières et al. 2002).

• **Des arguments en faveur du modèle de l'exploitation familiale**

La capacité de résistance des exploitations familiales

En analysant les données macro-économiques de 6 pays d'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal) entre 1961 et 2001, Michaël Mortimore observe que *"la survie ou persistance de communautés et moyens d'existence ruraux sur toute cette longue période jalonnée de défis extérieurs constitue en soi un puissant argument en faveur de leurs ressources internes"* (Mortimore, 2003). L'étude du Club du Sahel et les études comparatives conduites par le CIRAD confirment également que, si les grandes exploitations commerciales d'Afrique de l'Ouest ont été des producteurs à coût élevé, très vulnérables aux aléas du marché et à l'accès au crédit bon marché, et qu'elles sont de plus les premières à faire faillite en cas d'évolution défavorable des conditions, à l'inverse les petits producteurs sont responsables de la grande majorité de la production de cultures vivrières et d'exportation, et peuvent réagir à l'amélioration des incitations lorsque les prix sont justes (Toulmin, 2003).

Une capacité de réponse

"Entre les renversements dus aux changements de politique, aux facteurs commerciaux mondiaux ou aux catastrophes environnementales, l'évolution ascendante s'est maintenue pendant des périodes considérables sur plusieurs variables (production agricole, rendements, détention de bétail...) dans la plupart des pays. En particulier, la reprise qui a suivi la crise du début des années 1980 consécutive aux ajustements structurels témoigne de la capacité de l'agriculture familiale au sens large à répondre à des politiques d'habilitation, même si elles sont mal conçues et mises en œuvre de façon incohérente. À bien des égards, les positions perdues après les années 1960 ont été reconquises" (Mortimore, 2003).

⁷ *"Les risques de la dualisation dans le secteur agricole sont bien réels, comme le montre le cas béninois. Si ces dynamiques n'atteignent pas les dimensions qu'elles ont en Amérique latine, il n'est pas encore trop tard pour poser la question au niveau du débat public. Est-il souhaitable en effet d'en arriver en Afrique à des situations comparables à celle [observée au Brésil] où coexistent un ministère de l'agriculture consacré de fait aux grandes exploitations, souvent agro-exportatrices, et un ministère du développement agricole dédié aux exploitations familiales. Les outils de politique agricole, tels que l'appui à l'irrigation, les services techniques, le crédit agricole, la formation professionnelle des agriculteurs, sont alors l'enjeu d'affrontements politiques permanents et de fréquents blocages. Ce dualisme fait également obstacle à une gestion intégrée des ressources au plan territorial"* (Bélières et al., 2002).

Cette étude, comme celle de TASIM-AO souligne la forte capacité, souvent mal estimée, de l'agriculture familiale à répondre au besoins alimentaires croissant des villes alors que la population agricole a progressé moins vite que la population totale des pays d'Afrique de l'Ouest.

**Capacité
d'adaptation des
exploitations
familiales**

L'analyse faite par l'étude TASIM-AO de la dynamique des cultures sur 5 ans montre que les exploitations peuvent modifier rapidement l'orientation de leur production et évoluer vers des technologies plus performantes, ce qui tend à démontrer la capacité d'adaptation et de transformation des exploitations paysannes, Cependant dans la majorité des cas ces réorientations sont plus guidées par les besoins de consommation, la nature des sols et la disponibilité en eau que par les prix de marché (Ducommun, 2004). L'étude malienne sur les effets de la globalisation met également en évidence la réactivité des exploitations aux conséquences de la libéralisation (Kébé et al., 2003). Les exploitations familiales, précise l'étude Mortimore, peuvent s'adapter aux marchés en changeant de cultures, en explorant divers créneaux, en adoptant ou adaptant des techniques et des systèmes de production, tout en faisant face à de graves contraintes. Elles ont partiellement accompli une transition de l'exportation vers la commercialisation de cultures vivrières en réponse aux changements d'opportunités. Bien que cela n'apparaisse pas dans les données analysées par l'auteur, celui-ci signale qu'elles ont également développé les marchés du travail et d'autres apports⁸. (Mortimore, 2003)

**Compétitivité,
capacité
d'investissement**

La fréquence des tendances de production positives dans des conditions de tassement ou de baisse des prix à la production observée dans l'étude Mortimore suggère une **capacité compétitive**, tant pour le bétail que pour les cultures. Cependant, étant donné que l'évolution des prix reflète l'évolution mondiale des prix des produits de base, en l'absence d'une modification des prix au niveau mondial, les pays ouest-africains en général ne sont pas en mesure de connaître une reprise importante de l'exportation des produits agricoles traditionnels de base.

Pour cet auteur, les exploitations familiales ont démontré une capacité à accroître la valeur des entreprises agricoles par le biais **d'investissements productifs** et de l'intensification progressive, ainsi que par l'extensification (souvent considérée comme le seul moyen d'accroître la production et qui représente un investissement en travail d'une ampleur rarement prise en compte). Cela ne signifie pas que toutes les exploitations familiales investissent, ni que toutes les pratiques soient viables. Au niveau national toutefois, les performances moyennes sont révélatrices.

Ces études mettent en même temps en évidence un certain nombre de facteurs limitant le dynamisme de l'agriculture familiale sur lesquels nous reviendrons. On retiendra principalement ici qu'elles font entendre à coté de celui des organisations paysannes un point de vue, argumenté par des observations empiriques, qui remet en cause un certain nombre de préjugés condamnant le modèle de l'exploitation familiale et qu'elles renouvellent le débat sur le type d'agriculture adapté aux réalités écologiques, sociales, technologiques et économiques de l'Afrique de l'Ouest.

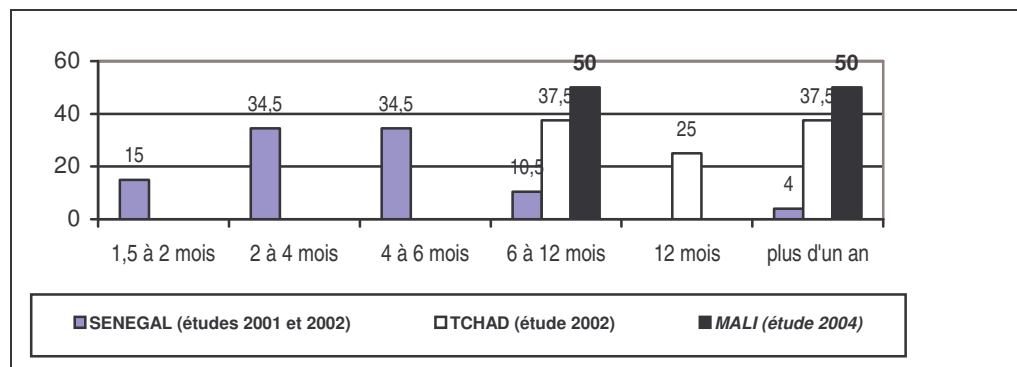
⁸ "Toute analyse du passé, conclut l'étude, révèle que la **capacité d'adaptation** fait partie intégrante de l'agriculture ouest-africaine et que **plus l'environnement est risqué, plus cette capacité est grande**. En comparaison, les systèmes commerciaux à grande échelle se révèlent largement spécialisés, et plus dépendants d'un accès constant aux apports et aux marchés, ainsi qu'à des conditions de culture non variables. On peut raisonnablement utiliser cet argument général pour défendre l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, où les autres systèmes (à l'exception des plantations en zone humide) existent depuis peu, possèdent une expérience limitée et ont connu des succès très variés" (Mortimore, 2003).

3. les apports des études paysannes sur l'exploitation familiale appuyées notamment par la coopération suisse

Michaël Mortimore fait observer à propos de la "robustesse" de l'agriculture familiale mise en évidence dans les études précédemment évoquées que "on a peu analysé les **sources sociales de cette capacité de résistance**, en vue de trouver des moyens de l'étayer ou de l'étendre par la prise de mesures. Une telle priorité de recherche corrigerait un domaine important de lacune politique". C'est là un aspect auquel sont particulièrement sensibles les organisations paysannes qui tiennent à ce que soit prise en compte la spécificité "familiale" de l'exploitation ouest-africaine⁹. C'est à cette compréhension de la dynamique des exploitations familiales que les études paysannes dont il va maintenant être question se sont attachées. Sur la base d'une méthodologie définie dans le cadre du ROPPA lors de la préparation des études nationales organisées pour alimenter le débat sur la politique agricole de l'UEMOA (atelier régional de Niamey, 3-4 mai 2001) et qui s'est progressivement affinée, six études zonales ont été conduites entre 2001 et 2004 au Sénégal, au Tchad et au Mali dans des zones aux caractéristiques différentes selon une approche privilégiant l'implication paysanne dans la recherche et l'interprétation des résultats¹⁰. Cinq d'entre elles ont été appuyées par la coopération suisse¹¹, qui a par ailleurs soutenu pendant la même période la recherche TASIM-AO.

- Des exploitations qui, pour beaucoup d'entre elles, ne vivent pas que de l'agriculture, mais diversifient fortement leurs activités

La comparaison d'exploitations familiales



À partir de "bilans simplifiés" réalisés dans les familles, on s'est donné le moyen à travers ces études de pouvoir comparer la situation des exploitations familiales à partir d'un indicateur simple, le "taux de couverture" annuel des dépenses d'entretien de la famille par sa production agricole (entendue au sens large : cultures, élevage, pêche) au cours d'une campagne. Ce taux, exprimé en nombre de mois et de jours, est immédiatement compréhensible par les

⁹ on a vu que l'approche LEFA de la FONGS a défini une modalité originale d'appui-conseil fortement articulée sur la famille à travers la tenue "d'assemblées de famille", qui est différente de celle présentée dans le guide de "conseil à l'exploitation familiale" récemment publié par le GRET-CIRAD – (FAURE et al, 2004), Cette sensibilité explique également l'insistance de plusieurs responsables paysans, au cours de l'atelier de Mbour, pour que soit utilisé le terme "d'observatoire des exploitations familiales", plutôt que celui "d'observatoire des exploitations agricoles familiales", jugé trop restrictif.

¹⁰ Voir la description de cette méthodologie dans l'annexe 2 de : Barbedette Loïc (2004) - première approche de la dynamique des exploitations familiales au Mali, septembre 2004, 196 pages.

¹¹ en zone rizicole dans la région de Podor au SÉNÉGAL (2001 : une association paysanne dans la région du Fleuve Sénégal : contribution à l'histoire d'une communauté rurale, 94 pages), en zone cotonnière au Moyen Chari et en zone d'élevage au Kanem oriental au TCHAD (2002 : réflexion prospective dans deux régions d'intervention de la coopération suisse au Tchad : le Moyen-Chari et le Kanem, novembre 2002/mars 2003, 154 pages) ; en zone cotonnière dans la 2^{ème} région, et en zone de transition arachide/coton dans la première région du MALI (2004 : première approche de la dynamique des exploitations familiales au Mali, septembre 2004). La sixième étude, réalisée en zone arachidière au SÉNÉGAL, a été appuyée par SOS FAIM (2002 : Histoire et terroirs paysans dans la région de Louga, septembre 2002, 124 pages).

familles d'enquêtes auxquelles ce résultat est restitué sur le champ une fois que l'on a analysé avec elles les résultats de la dernière campagne et leur budget de consommation de base. Il permet de répondre à la question de **savoir si la famille peut vivre de l'agriculture**. et d'engager avec la famille un débat sur ses stratégies.

Des différences qui ne sont pas seulement liées aux conditions de production

- bien que les études portent sur des campagnes différentes, ce qui limite la portée des comparaisons, on constate que la situation n'est pas la même selon les pays. Elle est par exemple plus favorable au Tchad (dans un environnement moins dégradé) ou au Mali qu'au Sénégal (où la majorité des exploitations étudiées ont un taux de couverture nettement inférieur à 1 an et donc ne peuvent en aucun cas vivre seulement de leurs activités agricoles, mais où on observe également que le montant des dépenses monétaires familiales de consommation y est très important). Une analyse plus détaillée montre que les zones (ou les exploitations) où l'élevage est pratiqué ou associé à l'agriculture obtiennent des résultats nettement meilleurs.
- on observe également que certaines familles dégagent des surplus et peuvent vivre de l'agriculture ; cependant les enquêtes montrent que même dans ce cas la plupart d'entre elles sécurisent leur exploitation en complétant leurs revenus agricoles avec des revenus d'origine non agricole (activités non agricoles, apports de la diaspora) qui sont souvent utilisés pour faire des investissements économiques (achat de bétail, d'équipements) ou sociaux (scolarisation, préparation de migrations...).

Diversification et importance de la part de production auto-consommée

Toutes les études montrent que les familles commercialisent une partie de leur production, mais également qu'une part non négligeable (de 25 à 75%) est réservée pour la consommation de la famille. On relève ici deux traits significatifs :

- on observe une forte diversification de la production, y compris dans les zones considérées comme "spécialisées" (dans les zones cotonnières enquêtées, le coton représente en moyenne 30% des emblavements). Plus la gamme de produits est large, plus la marge de manœuvre est grande pour orienter en fonction des opportunités les produits vers le marché ou la famille.
- la plupart des exploitations à dominante agricole réservent une part importante de leurs superficies aux cultures céréalières, même lorsque la rentabilité économique de ces cultures est clairement négative.

• **Une meilleure connaissance des stratégies familiales**

À partir de ce que révèlent les bilans simplifiés réalisés avec elles, les discussions qui s'instaurent avec les familles portent sur deux questions : pourquoi ne peuvent-elles pas vivre seulement de leur agriculture ? comment se "débrouillent-elles" pour faire face aux difficultés qu'elles rencontrent ?

Les facteurs de difficulté

Outre les contraintes climatiques, la faible rémunération de la production agricole (notamment liée aux variations des cours des produits d'exportation et à la maîtrise des marchés), le poids des charges de production (et particulièrement de l'achat d'engrais), l'accroissement des dépenses monétaires de consommation, la charge de l'endettement, la reproduction de la fertilité et la limite foncière, la faible tonicité de l'économie locale, l'insécurité socio-politique (vols de bétail, conflits violents, prélèvements illicites) constituent les facteurs les plus fréquemment évoqués par les familles pour expliquer leurs difficultés.

*Les FACTEURS MACRO-ÉCONOMIQUES ne sont par contre pas perçus par les familles, mais sont mis en évidence dans les études précédemment évoquées : Michaël Mortimore (2003) met l'accent sur trois principales contraintes : la **gestion macro-économique** (l'auteur montre que les faibles performances - notamment en matière d'exportation - sur lesquelles se fondent les principales critiques de l'agriculture familiale ne sont, en dernière analyse, pas imputables aux capacités de l'agriculture familiale, mais relèvent d'autres facteurs, externes, souvent liés aux politiques macro-économiques),*

une **pénurie croissante des terres cultivables** (il note que le processus d'intensification qui s'impose dans ce contexte va bien au-delà de l'utilisation - le cas échéant - d'engrais inorganiques, alors que l'on sait que les éléments y contribuant fortement sont la croissance des marchés et l'intégration des cultures avec l'élevage d'animaux), et la **pluviosité** (avec une tendance dans toute la zones sahélo-soudanienne à une aridité accrue). L'avenir, selon l'étude du Club du Sahel, sera conditionné par "la demande en produits vivriers locaux qui va continuer à croître, les politiques agricoles nationales et les politiques foncières qui pèseront sur l'avenir de l'agriculture familiale, les changements environnementaux qui constituent une menace pour la croissance agricole, la pression démographique qui va aiguïser la pression foncière, les opportunités de marché (de nouveaux marchés – niches – peuvent constituer des alternatives prometteuses : commerce équitable, organique, éthique,...), les négociations de l'OMC qui auront une influence importante sur l'agriculture en Afrique de l'Ouest" (Toulmin, 2003).

Les stratégies familiales agro-économiques

On repère, selon le degré de pression qui s'exerce sur elles, trois types de stratégies agro-économiques utilisées par les familles pour faire face à leurs contraintes. En situation d'urgence (mauvaise campagne, pression des créanciers...), la famille recourt à des stratégies de survie (nouvel endettement, ventes d'animaux ou d'équipements, vente précoce de produits vivriers, repli sur des activités de cueillette, extension des superficies cultivées...) qui ont dans la plupart des cas à terme des conséquences négatives pour l'exploitation dans la mesure où elle **décapitalise**¹². De façon plus générale, les familles étudiées cherchent à prévenir ces situations en développant des stratégies de sécurisation qui sont basées pour l'essentiel sur la **diversification** des cultures et des activités qui permet de se prémunir contre les aléas climatiques (répartition des risques entre cultures sensibles aux variations pluviométriques – notamment les céréales – et cultures moins vulnérables : manioc, maraîchage) et contre les aléas du marché (en réservant une part importante aux produits destinés à l'auto-consommation). Le développement de **l'élevage**, dans ses fonctions d'épargne, constitue une autre modalité de ces stratégies. On observe enfin, dans la plus longue durée (parfois sur 30 ans) des stratégies d'adaptation et de transformation des systèmes de production qui vont souvent dans le sens de leur **intensification** avec l'association de l'agriculture et de l'élevage ou l'engagement progressif dans les cultures maraîchères. C'est ici que l'introduction d'innovations technologiques s'observe (mécanisation, hydraulique agricole, composts, stabulation et affouragement du bétail...).

Les stratégies extra-agricoles

Comme on l'a relevé, la quasi totalité des familles enquêtées, qu'elles soient ou non auto-suffisantes sur le plan alimentaire, développent parallèlement des activités para-agricoles ou non agricoles qui viennent compléter les revenus familiaux et sécuriser l'exploitation. Les activités de transformation familiale des produits agricoles sont très inégalement développées et le sont essentiellement par les femmes¹³. Certains hommes vendent leur force de travail ou louent leurs outils de production (charrue, charrette) à d'autres exploitations une fois les travaux terminés sur l'exploitation familiale. Dans la plupart des familles les femmes, et parfois les hommes, s'adonnent au commerce dans la zone ou hors de la zone (commerce du sel chez les éleveurs tchadiens, colportage en saison sèche jusqu'en Afrique centrale chez les maliens...). Enfin toute une gamme d'activités de services ou artisanales (transport, maçonnerie, exploitation du bois, couture, vannerie...) sont exercées par les hommes et par les femmes.

¹² Dans une très intéressante étude sur la soudure réalisée par l'UGPM à Meckhé (Sénégal), les paysans décrivent finement comment, dans ce type de situation, les familles peuvent tomber dans le "trou" (*dekh-dekh*) qui amorce le cycle fatal de l'appauvrissement – voir : Cheikh Oumar BA (2002) - *les savoir-faire paysans racontent la soudure*, UGPM/InterRéseaux/SIDI/ISRA, 2002, 15 pages. L'étude conduite en 2001 dans la zone rizicole de Podor relève pour sa part des cas où l'échec de ces stratégies a acculé des paysans à se déposséder de leurs terres.

¹³ L'étude réalisée en 2002 dans la région de Louga, en pleine crise de la commercialisation de l'arachide, montre comment dans certains villages la quasi totalité de la production arachidière du village a été absorbée par les femmes qui se sont organisées familialement pour triturer l'arachide qu'elles ont ainsi fortement valorisée.

Les stratégies de gestion des ressources humaines

La place qu'ont prise ces dernières années ces activités non-agricole fait qu'elles tendent à devenir un élément constitutif de la caractérisation des exploitations familiales actuelles en Afrique de l'Ouest¹⁴.

Dans ces exploitations très exposées aux risques naturels et économiques où les équilibres sont précaires, la ressource humaine est une **ressource stratégique**. Du fait de la faible mécanisation de ces exploitations, la *taille* de la famille est à la fois un atout puisqu'elle apporte la force de travail des "bras valides", et une contrainte dans la mesure où elle augmente le nombre de "bouches à nourrir". Les stratégies familiales vont donc s'orienter dans différentes directions pour préserver les équilibres vitaux de l'exploitation familiale.

D'une part la famille va développer des **stratégies matrimoniales** pour accroître la force de travail de l'exploitation. En même temps la famille saura se **déplacer** (par exemple au moment des sécheresses ou des conflits) ou se **redéployer** (sur des hameaux de culture, ou à travers l'éclatement de la grande famille en plusieurs nouvelles unités familiales qui conservent entre elles des liens sociaux) en fonction des contraintes.

L'organisation du travail familial apparaît comme l'une des clé de voûte de l'exploitation familiale. Ses formes varient selon les systèmes socio-culturels et la taille de la famille, généralement polygame et qui peut réunir plusieurs foyers. De façon générale elle repose sur une répartition entre **travail collectif** (pour l'ensemble de la famille ou au sein de sous-ensembles) et **travail individuel** qui peut favoriser des *spécialisations de métier*, notamment au sein des grandes familles (maraîchers, pêcheurs, aviculteurs...). Parmi ces spécialisations, il y a celles liées à la répartition des tâches et des moyens de production entre **hommes et femmes**, qui peut évoluer, dans un sens qui souvent n'est pas favorable aux femmes (on observe en effet que lorsqu'une activité féminine devient très rentable, les hommes l'investissent et parfois la confisquent à leur profit). Le "chef de famille" a la responsabilité de cette organisation et affecte l'utilisation des terres familiales (champs collectifs, champs individuels) en conséquence.

L'exode saisonnier et les départs en migration trouvent leur sens dans le souci d'alléger la charge familiale (ils coïncident souvent avec des périodes de difficulté : sécheresse, mauvaise campagne), mais aussi dans l'espérance d'un "retour d'investissement" (la scolarisation des enfants, le financement du voyage en migration constituent une charge lourde pour la famille) attendu de ceux qui forment la "diaspora" familiale et se savent des obligations, que le plus souvent d'ailleurs ils s'efforcent d'honorer, vis à vis de la famille.

Les familles enquêtées n'abordent qu'exceptionnellement de façon directe la question de **qualification** des acteurs de l'exploitation. Les savoir-faire se transmettent selon des modalités traditionnelles. Cependant leurs préoccupations dans ce domaine apparaissent à travers les options – différentes selon les familles – prises en matière de scolarisation des enfants, et leur fort intérêt pour que ce type d'auto-analyse assistée, souvent très éclairante pour la famille, se prolonge dans le cadre d'une action de conseil¹⁵.

¹⁴ les responsables paysans maliens qui ont participé à l'étude en zone cotonnière (cercle de Dioila) concluaient que : *"l'agriculture familiale n'est viable qu'à travers une **conception non restrictive de l'exploitation familiale**, incluant les apports d'activités non agricoles qui minimisent les risques ou permettent une valorisation des produits"*.

¹⁵ Ce relais est pris au Tchad par les Centres Polyvalents de Formation de la Coopération Suisse ; dans la région de Podor au Sénégal, c'est le système d'appui LEFA de la FONGS qui a assuré ce relais depuis la recherche de 2001

À travers ces stratégies, une capacité à résister et, dans certains cas, à progresser

"L'exploitation familiale, ça continue toujours : on l'a trouvée quand on est né, on la laissera quand on mourra" disent les paysans du Sud-Mali. Par leur persistance dans le temps malgré les chocs répétés des calamités qu'elles ont traversées et des politiques défavorables qu'elles ont subies, elles ont démontré leur **viabilité** et l'efficacité de leurs stratégies multi-orientées d'adaptation. Certaines d'entre elles font plus que "survivre" et donnent des signes réels de **vitalité** en se transformant et en investissant, et accroissent leur capital productif (notamment en moyens de transports, équipements agricoles et animaux).

Ces études paysannes ne donnent cependant pas une image aussi précise que les recherches précédemment présentées sur les **écarts** qui se creusent entre ces dernières et celles qui tombent dans le "trou" et s'appauvrissent. Elles mettent toutefois en évidence leur vulnérabilité à **l'endettement**.

- **La spécificité de l'exploitation familiale ouest-africaine : un système d'organisation et de décision avant d'être un système de production**

Les stratégies que l'on vient de décrire obéissent à une logique parfois déconcertante pour le technicien qui s'intéresse plus au produit qu'au producteur, mais que ces études permettent de mieux comprendre. C'est à travers le décryptage de cette logique que l'on peut tenter de mieux cerner ce qui fait la spécificité de l'exploitation familiale ouest africaine et quel est le "ressort" de sa résistance¹⁶.

"les" exploitations familiales

Ces six études, qui sont pourtant loin d'épuiser la variété des situations existantes, mettent d'abord en évidence le fait qu'il existe des types très différents d'exploitations familiales. Elles se distinguent entre elles par la **taille** (de 7 personnes vivant sur moins de 5 hectares dans le Moyen-Chari au Tchad à 222 personnes vivant sur plus de 100 hectares dans la région de Kita au Mali), par le **statut familial** (familles fondatrices, anciens dépendants, allochtones), par la **dotation en facteurs de production** (accès à l'eau, maîtrise foncière, animaux, équipements, accès aux intrants, au crédit, apports de la diaspora, capacité d'investissement...), le **degré de monétarisation** et **l'orientation de marché** (plus ou moins grande part de la production affectée à l'auto-consommation, au marché local ; plus ou moins grande dépendance par rapport au marché mondial), et par les **systèmes de production**. En outre, par rapport à la plupart de ces facteurs, les études réalisées montrent qu'une même exploitation familiale peut évoluer dans le temps (contrairement à une idée répandue, l'exploitation familiale n'est pas figée). Le pluriel est donc de rigueur lorsque l'on parle d'exploitation familiale, et il existe de réels écarts entre exploitations familiales.

Derrière la diversité agro-économique, certaines constantes sociales

"L'exploitation familiale **ce n'est pas seulement l'agriculture !**, précisait un informateur paysan malien, *il y a la gestion, il y a toute l'organisation du travail selon les catégories [au sein de la famille] : le travail des personnes âgées, des enfants : l'exploitation, c'est pour tout le monde. L'exploitation familiale, c'est même les petites réunions de famille, comment on arrive à s'entendre*". En décrivant l'exploitation familiale comme un système de décision, d'organisation et de communication, il indiquait la voie qui permet de trouver, derrière la diversité des formes d'exploitations familiales, leurs traits distinctifs communs

¹⁶ Dans le cadre de la pré-étude de la recherche réalisée en 2004 au Mali on a questionné dans la 3^{ème} région différents types d'acteurs (techniciens, élus locaux, responsables d'organisations paysannes, paysans) sur la façon dont ils percevaient l'exploitation familiale. Beaucoup d'entre eux (y compris des paysans) ont répondu que l'exploitation familiale avait disparu et que la logique individuelle prévalait aujourd'hui sur la logique familiale. On assisterait à un "*éclatement de la famille*" qui se traduit notamment par la réduction de leur taille et l'augmentation de la part des activités individuelles et des besoins monétaires de chacun. La réalité observée ensuite sur le terrain est apparue sous un jour différent. : il semble que l'on assiste plutôt à une évolution de la famille, qui se traduit dans celle d'exploitations qui conservent cependant bien leur caractère *familial*.

qui ne sont pas d'ordre agro-économique, mais social : ce n'est pas le type de système de production qui définit l'exploitation familiale, mais un mode d'organisation qui prend en compte les différentes dimensions de la vie de la famille, à commencer par celle du **repas familial**, qui renvoie dans ses dimensions biologiques (assurer la sécurité alimentaire de la famille) et symboliques (fonction symbolique très forte en Afrique de l'Ouest du grenier familial et du repas préparé pour tous les membres de la famille par les femmes à partir des produits de la terre familiale) à des éléments constitutifs de la reproduction de la famille et **oriente des choix de production** que l'on retrouve dans la quasi totalité des exploitations familiales (part réservée à l'auto-consommation, importance donnée aux céréales...).

L'**organisation du travail familial** (avec la persistance dans tous les types d'exploitations étudiées d'une part de travaux collectifs et la recherche d'une utilisation de la main d'œuvre familiale assurant une occupation pour tous), le **système d'obligation** qui lie la diaspora familiale à l'exploitation familiale, les **alliances matrimoniales** contractées, l'organisation de **l'habitat** etc... convergent vers une même finalité : l'entretien d'un lien.

Une logique de sécurisation et de reproduction sociale

Ce n'est donc pas uniquement dans une logique marchande ou de profit, ni dans une logique technique qu'il faut chercher ce qui guide la conduite de l'exploitation familiale, mais dans un **impératif de reproduction sociale** et de **sécurisation** dont le chef de famille a la responsabilité en tant que dépositaire d'un patrimoine familial (notamment foncier) qu'il devra transmettre, mais qui concerne tous les membres de la famille : femmes, jeunes, chefs de ménage et anciens cohabitant dans la concession de l'exploitation et partageant quotidiennement le repas familial, mais également les "absents/présents" du halo familial que forme la diaspora : exodants, migrants, "originaires" installés en ville et alliés, qui reviennent quand ils le peuvent au village partager le repas qui resoude les liens familiaux à l'occasion de grandes fêtes.

De façon très symptomatique, dans les six études réalisées les familles enquêtées signalent, en l'illustrant par des exemples précis, la bonne **entente** familiale ou sa détérioration comme l'une des causes principales de réussite ou de difficulté pour l'exploitation.

- **Les dimensions supra-familiales de l'exploitation familiale**

La reconstitution des histoires villageoises

À côté des bilans simplifiés d'exploitations familiales, ces six études ont utilisé un autre outil de recherche visant à faire reconstituer par les communautés villageoises l'histoire de l'évolution de la condition paysanne dans le village d'appartenance des familles étudiées en datant les événements qui ont marqué cette évolution (on est remonté souvent de cette façon plus de cent ans en arrière). Cette approche, qui met notamment en évidence le fait que les événements déterminants qui ont provoqué des tournants dans un sens favorable ou défavorable aux paysans concernent toujours une question relative à une ressource (naturelle, technique, économique, socio-politique ou humaine), a souvent fortement éclairé la compréhension des dynamiques familiales, notamment au Sénégal et au Tchad où elle a été plus poussée.

L'importance des capacités stratégiques communautaires

Les études sénégalaises (Podor et Louga) ont notamment montré qu'il y avait une corrélation entre la capacité des exploitations familiales à se redresser après une crise et le type de coordination sociale existant au niveau de la collectivité villageoise. Ainsi l'ajustement des stratégies des exploitations familiales à la suppression des subventions n'était pas général, mais s'observait dans les villages (restés traditionnels ou au contraire de création récente) dont les structures socio-politiques supra-familiales étaient fortes, alors que là où ces structures étaient en crise les exploitations familiales ne réussissaient pas à surmonter le choc de la "Nouvelle Politique Agricole" et continuaient de décapitaliser (ou disparaissaient : apparition discrète de "paysans sans terres").

La connaissance de l'exploitation familiale ne se donne pas d'emblée à travers les grilles d'analyse habituelles des exploitations agricoles. Samba TRAORÉ, le Président de la commission régionale des utilisateurs de la recherche de Sikasso, nous en avait averti : "les paysans ne vont rien te donner là-dessus : pour eux, c'est trop naturel ; ils te diront : l'exploitation familiale, ce n'est rien, ce n'est pas un problème !". Mamadou CISSOKHO nous disait, après l'atelier de Mbour : "l'exploitation familiale, ce n'est pas un concept de développeur, c'est la réalité vécue par les paysans". L'un des enseignements que l'on peut retirer des études paysannes qui viennent d'être présentées, c'est que pour saisir cette réalité, il ne suffit pas de l'aborder comme un simple objet économique, mais il faut l'appréhender comme un fait anthropologique. Cette perspective ne devrait pas être perdue de vue par le futur observatoire des exploitations familiales.

4. les questions qui restent ouvertes

La connaissance de la réalité de l'exploitation familiale ouest-africaine a incontestablement progressé depuis les cinq dernières années. Il y a encore de grands écarts entre les orientations des politiques nationales et la prise en compte de cette réalité, mais sous la pression des organisations paysannes, on peut noter certaines avancées. Ainsi la nouvelle loi d'orientation agro-sylvo-pastorale promulguée en juin 2004 au Sénégal, qui se donne pour première orientation "la création d'un environnement attractif et incitatif en milieu rural qui vise la transformation de l'agriculture familiale en appuyant la **promotion de l'exploitation agricole familiale** par le passage de systèmes extensifs de production à des systèmes intensifiés, diversifiés, durables et respectueux des ressources naturelles", définit le statut des métiers de l'agriculture et fait une place, à côté de "l'exploitation agricole industrielle et commerciale" gérée à titre individuel ou par une société de capitaux à "l'exploitation agricole familiale" décrite comme une "unité de production agricole organisée sur une base familiale au sein de laquelle les rapports sont définis librement" (article 18), et reconnaît la "transmissibilité successorale des terres pour encourager l'investissement durable dans l'exploitation familiale" (article 22). Il faut également signaler que cette loi prévoit comme stratégie d'accompagnement "le développement d'une économie non agricole en milieu rural".

Sur le plan du Droit, ce pays progresse par rapport à deux questions importantes restées dans le flou depuis la colonisation : celle du **statut de l'exploitation familiale**, et celle de la **transmission de son patrimoine**. Reste à savoir comment ces dispositions se traduiront dans les faits. Notons que le Mali entre à son tour dans la discussion de sa propre loi d'orientation agricole, et que d'autres pays d'Afrique de l'ouest suivront. La question est ici de savoir si les organisations paysannes de ces pays sauront soutenir, comme l'ont fait les OP sénégalaises, des orientations prenant en compte la réalité de l'agriculture familiale.

Une autre question qui reste ouverte est celle de savoir si le dynamisme des exploitations familiales qui a fait ses preuves par le passé sera suffisant pour **affronter les défis de l'avenir**, et notamment ceux de la globalisation et de l'essor démographique. Cette question est clairement posée dans les travaux du Club du Sahel. Les travaux réalisés par l'IER pour le compte de la FAO au Mali tendent à montrer que dès à présent les écarts entre exploitations familiales se creusent entre les "gagnants" et les "perdants" de la libéralisation. Un auteur comme Jacques Faye émet aujourd'hui de sérieuses réserves sur les capacités "spontanées" de développement des exploitations familiales si des mesures politiques n'assurent pas dans un premier temps sa protection contre la concurrence internationale, trop inégale et déloyale (sinon l'agriculture paysanne ouest-africaine sera détruite avant d'avoir pu investir), et si une politique vigoureuse (et non une simple politique de rattrapage comme celles pratiquées dans le meilleur des cas actuellement) ne permet pas à l'agriculture familiale de se transformer pour accroître notablement sa capacité de production. De nouveaux choix technologiques, notamment en matière d'équipement et de fertilisation, qui ne sont pas ceux de l'agro-business, doivent être faits pour permettre l'intensification de la production. Selon lui les mutations à venir passeront nécessairement par la sortie de l'agriculture (ce qui ne veut pas dire de l'économie rurale) de nombreuses exploitations actuelles. De nouvelles politiques de développement rural promouvant des activités péri-agricoles et non agricoles doivent donc être pensées.

On le voit, l'avenir de l'agriculture familiale est une question fortement **politique**.

Chapitre 2 : le projet de création d'un observatoire des exploitations familiales (OEF)

Les différentes études présentées dans le précédent chapitre sont des études ponctuelles et partielles. Leur rapprochement permet de dégager une première image d'ensemble de la physionomie et de la dynamique de l'agriculture familiale ouest-africaine qui est déjà très utile pour soutenir des actions en sa faveur, cependant elle sera rapidement dépassée.

*Le projet de création d'un **observatoire des exploitations familiales** en Afrique de l'ouest vise à se doter d'un instrument permettant de **suivre dans la durée l'évolution de cette agriculture familiale** au niveau sous-régional afin d'actualiser régulièrement les connaissances sur elle, d'informer sur les effets de divers facteurs et interventions sur leur dynamique, et d'éclairer les choix d'actions à entreprendre pour soutenir les exploitations familiales.*

L'objet de l'atelier organisé Mbour par le ROPPA et le CIRAD-TERA et soutenu par la Coopération Suisse était :

- *de faire un premier état des lieux afin de savoir sur quoi on pouvait s'appuyer pour construire cet observatoire,*
- *de préciser ce que l'on pouvait attendre d'un tel instrument,*
- *d'esquisser une ou des démarches possibles pour sa construction.*

Ce sont ces trois points qui vont guider notre présentation des grandes lignes du travail réalisé au cours de cet atelier exploratoire.

La genèse du projet d'observatoire des exploitations familiales ouest-africaines

- **2000** : le ROPPA inscrit dès sa création dans ses axes d'interventions prioritaires l'élaboration d'une "carte d'identité rurale" et la réalisation d'études pour une meilleure compréhension des évolutions en cours par rapport aux exploitations familiales (rapport final de la Convention de Cotonou, juillet 2000)
- **2001** : le ROPPA prend contact avec AGRHYMET à Niamey pour qu'il l'aide à construire un système d'information donnant un contenu à l'idée de "carte d'identité rurale".
- **2002** : le Président du ROPPA rencontre Marie-Rose Mercoiret (CIRAD-TERA) et échange avec elle sur la possibilité d'établir une collaboration avec le CIRAD pour concevoir un système d'information utile aux OPs et au ROPPA.. L'équipe du CIRAD-TERA, qui suit déjà des expériences d'*observatoires de filières* en Afrique de l'Ouest en lien avec le réseau APM (observatoire coton, riz), élabore un "*projet de stratégie de promotion des exploitations familiales en Afrique de l'Ouest*" (21/10/2002) comprenant une proposition de mise en place d'un "observatoire des exploitations familiales" qui puisse être soit géré par les OP, soit partagé avec d'autres acteurs. Une phase préparatoire comportant des missions de terrain est prévue, mais les financements pour la réaliser ne seront pas obtenus.
- **2003** : Le CIRAD affine la description du projet ("*des outils pour une stratégie de promotion des exploitations familiales en Afrique de l'Ouest : projet de création d'un observatoire des exploitations familiales géré par les organisations paysannes*", janvier 2003). Des échanges s'établissent avec le secrétariat général du ROPPA nouvellement créé (notes de commentaires, décembre 2003). Il est envisagé que le projet d'observatoire soit présenté et discuté lors de la prochaine Convention du ROPPA
- **2004** : L'agenda de la Convention de Lomé (février 2004) ne permet pas d'inscrire le projet d'observatoire à son ordre du jour. Il est décidé de relancer le dossier en organisant un atelier restreint. La Coopération Suisse, qui soutient depuis l'origine le ROPPA et a facilité en 2004 des échanges sur le thème de l'agriculture familiale entre chercheurs de l'HESA (Université de Berne) et du CIRAD (Montpellier) est approchée pour co-financer cet atelier.
- **octobre 2004** : Du 26 au 29 octobre l'atelier qui se tient à Mbour (Sénégal) réunit, autour de l'équipe du secrétariat général du ROPPA et de 4 chercheurs du CIRAD-TERA, 14 représentants d'OP membres du ROPPA venant de 9 pays¹⁷, des chercheurs et praticiens ouest-africains engagés dans la construction de systèmes d'information (AGRHYMET, EXFAM/ISRA-BAME, Observatoire coton), et quelques observateurs invités (Coopération Suisse, SOS FAIM, Bureau de la Formation Rurale du Min. Agri. du Sénégal), soit 31 personnes.

¹⁷ Bénin : FUPRO ; Burkina-Faso : Confédération Paysanne ; Côte d'Ivoire : ANOPACI ; Gambie : AFET ; Guinée : FPFDF ; Mali : CNOP ; Niger : CNPFPN ; Sénégal : FONGS, UJAK, CNCR ; Togo : CTOP)

5. la situation de départ : les pratiques et les projets

a) premier état des lieux des pratiques

On s'est d'abord attaché à mieux connaître ce qui se fait. On est alors amené à faire les trois constats suivants :

- **premier constat : les organisations paysannes des différents pays de la sous-région sont très inégalement avancées par rapport à la réflexion et la conduite d'actions relatives à l'exploitation familiale**

La situation reflète assez bien sur ce plan celle du mouvement paysan ouest-africain dont la construction se fait à des vitesses différentes selon les pays. Dans la plupart d'entre eux, le thème de l'exploitation familiale est très nouveau et a été introduit au niveau des organisations paysannes par le ROPPA, notamment à l'occasion des études nationales sur la politique agricole de l'UEMOA en 2001. On peut distinguer trois cas de figure :

➤ les pays où les OPPA ont amorcé une information et un débat sur l'exploitation familiale afin de construire un discours commun

Dans ce premier groupe, certaines OPPA sont allées plus loin que d'autres.

- au Togo, au Niger, en Gambie et en Guinée (où la CNOPG a été mise en place il y a seulement 6 mois) elles ont simplement échangé de façon **informelle** sur ce thème dans le prolongement des travaux du ROPPA.
- En Côte d'Ivoire l'ANOPACI, jusque là très orientée vers l'approche filière, a tenu un **débat interne** sur le système de l'exploitation familiale, la valorisation des métiers de l'agriculture et la reconnaissance de l'exploitation agricole familiale.
- au Bénin la FUPRO avait envisagé d'organiser un **débat national** sur l'exploitation familiale (dont elle avait entendu parler pour la première fois à Mbour en juillet 1998¹⁸), mais n'a pas pu encore le faire. La CNOP du Mali prévoit également pour 2005 l'organisation d'un atelier national sur l'exploitation familiale.
- au Burkina Faso, la CCOF avait déjà organisé avec l'appui du CNCR un **forum** des organisations paysannes burkinabé sur "l'avenir des exploitations familiales dans la modernisation de l'agriculture au Sahel" (1/4 octobre 1998). La réflexion sur l'avenir de l'agriculture a été reprise lors de la création de la Confédération paysanne (2002), puis en 2004 lors de l'atelier de Ouahigouya.
- Le CNCR du Sénégal a lancé le débat national sur l'exploitation familiale lors de l'atelier de Mbour d'octobre 1999, et n'a cessé depuis de l'entretenir ; **l'influence** sur les politiques des idées soutenues par les OPPA commence à se faire sentir dans l'introduction de certaines dispositions de la nouvelle Loi d'orientation agricole (2004) et l'orientation du débat national sur la réforme foncière.

➤ les pays où ont été initiées par les OP des études pour comprendre et soutenir l'exploitation familiale

- Les OP du Sénégal ont été les premières à initier avec les moyens de la FAO une étude sur les **effets des politiques sur l'agriculture familiale** qui a été conduite en 1998 par Jacques Faye, et dont il a été question dans le chapitre précédent.
- En Côte d'Ivoire une étude sur le **financement et la modernisation des exploitations familiales** a été réalisée pour l'ANOPACI avec l'appui de l'AFDI
- La CNOP du Mali conduit actuellement par elle-même une importante recherche sur la **dynamique des exploitations familiales** au Mali (voir chapitre précédent)

➤ les pays où une pratique de l'observation et/ou de l'appui à l'exploitation familiale a commencé à être mise en œuvre par ou avec les OP

- dans plusieurs pays (Guinée, Burkina, Côte d'Ivoire, Gambie, Mali...) des pratiques de **"conseil de gestion"** aux exploitations, souvent soutenues par des organismes

¹⁸ cet atelier de conclusion d'un processus de recherche-action sur l'organisation dans les OP soutenu par la GTZ et SOS FAIM a marqué une étape importante dans le processus de construction du ROPPA en favorisant la jonction entre OP sahéliennes des plates-formes CILSS et OP des pays côtiers.

d'intervention, sont expérimentées. Elle donnent lieu à la conduite d'observations sur les exploitations suivies et l'établissement de typologies des exploitations (Guinée) Cependant, elles ne prennent pas nécessairement en compte la spécificité donnée par le ROPPA à la réalité des exploitations familiales.

- En Côte d'Ivoire, l'ANOPACI, dans le souci de maîtriser les données qualitatives et quantitatives sur les exploitations et de suivre l'évolution de leurs revenus a mis en place en 2002 un **système d'information agricole** basé sur un panel de 2000 exploitations et le suivi de 163 marchés. L'information est retransmise par le canal des radio rurales aux exploitants.
- La FONGS au Sénégal est la première organisation paysanne à avoir mis en place son propre **dispositif d'appui aux exploitations familiales** (LEFA : voir chapitre précédent). Le CNCR est en outre partie prenante à la construction actuellement en cours d'un **observatoire national des exploitations familiales** dans le cadre du PSAOP (projet EXFAM).

- **Deuxième constat : les OPPA sont peu informées sur l'existence de dispositifs d'observation et d'information nationaux sur l'agriculture familiale**

Il faut vérifier ici, et ce sera d'ailleurs l'une des conclusions de l'atelier de Mbour, si cet état de fait tient à une sous-information des OP ou à l'absence effective de tels dispositifs dans les pays.

- Au Niger, au Togo, en Gambie, au Mali et au Bénin, les représentants des OP présents à Mbour ignorent si de tels dispositifs existent. On nourrit ici de fortes attentes par rapport à la "carte d'identité rurale" annoncée par le ROPPA.
- En Guinée l'IRAG gérait un système de cartographie, mais cette Institut est actuellement en sommeil. Les OP utilisent des études de marché et se réfèrent à des typologies réalisées au niveau local.
- Au Burkina, les OP utilisent les statistiques produites par le Ministère de l'agriculture et le système ministériel d'information sur les marchés, mais elles ne sont pas associées à leur gestion.
- En Côte d'Ivoire et au Sénégal les organisations paysannes se sont dotées de leurs propre dispositif d'observation et l'utilisent

- **Troisième constat : on repère cependant certaines pratiques porteuses qui peuvent inspirer la construction d'un observatoire des EF**

On en a retenu plus particulièrement trois, qui ont été présentées au début des travaux de l'atelier de Mbour :

- *l'expérience malienne de conduite d'une recherche sur la dynamique des exploitations familiales*

Cette expérience en cours, dont certains résultats sont présentés dans le chapitre 1 de ce dossier (section 3), donne un exemple de la façon dont peut être mis en route un travail initial sur l'exploitation familiale, dans un pays où la réflexion sur cette thématique est très peu avancée. La démarche n'est pas très différente de celle par laquelle les OP sénégalaises sont entrées en matière, à la fin des années 90, sur la question de l'agriculture familiale : partir d'une étude empirique permettant de disposer d'informations de terrain précises pour conduire des actions de défense et d'appui en direction de l'agriculture familiale.

En début d'exercice un membre de la coordination paysanne malienne expliquait : *"on sait bien que l'activité de la famille n'est pas seulement agricole (...) mais quand on entre dans le débat avec les techniciens, on est vite à court d'arguments pour identifier cette exploitation familiale et cela fragilise l'idée de positionner l'agriculture familiale au cœur des politiques agricoles"*. Après les premiers travaux de terrain, un autre membre tirait la conclusion suivante : *"ce travail nous donne une idée plus précise de ce qu'est l'exploitation familiale ; il doit nous permettre de construire une opinion commune au sein de la CNOP"*.

Il convient d'observer que, dans le cas sénégalais comme dans le cas malien, la forte implication des OP n'a été possible que parce que derrière ces recherches se profilaient

dans le pays des enjeux très concrets motivant leur engagement dans la recherche (reprise du dialogue avec l'État au Sénégal, préparation de la Loi d'Orientation Agricole au Mali).

➤ L'expérience sénégalaise d'appui aux exploitations familiales (LEFA)

Les participants à l'atelier de Mbour ont eu l'occasion d'entendre la présentation de cette expérience (voir chapitre 1, section 1), puis de rencontrer six familles du village de Lissar (région de Meckhé) bénéficiant de l'appui du programme "kiiraayu kër gi" de l'UGPM ainsi que les animateurs de ce programme. Il est apparu que l'on pouvait retirer un certain nombre d'enseignements de cette expérience et des difficultés qu'elle a rencontré pour concevoir un dispositif du type "observatoire des exploitations familiales"

Enseignements de l'expérience LEFA de la FONGS:	Conséquences pour la conception d'un dispositif d'observation EF
<p>1) un système qui ne peut fonctionner que dans un rapport de confiance :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ la livraison/rétention des informations sur l'EF évolue avec la confiance qui se crée ➤ importance capitale du profil <i>socio</i> de l'animateur LEFA ➤ des difficultés (que nous cherchons à analyser) pour entrer dans la <i>problématique socio-organisationnelle de la famille</i> (éducation, valeurs, paradigmes sociaux et politiques...); le chemin pour y parvenir est différent selon les cultures et les familles <p>2) des écarts porteurs de signification apparaissent entre ce qui est visé et ce qui est pratiqué</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ écarts entre <i>conseils donnés</i> et <i>mise en œuvre par les familles</i> : leur analyse peut apporter des informations sur les stratégies familiales ➤ écarts entre le <i>LEFA</i> et sa <i>mise en œuvre</i> selon les associations et les régions (des variantes apparaissent, qui traduisent souvent un effort d'adaptation) <p>3) la mise en place d'un tel dispositif est lente et progressive</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ on en arrive à introduire le "carnet de famille" seulement au bout de 4 ans (et pas partout) ➤ on commence seulement, et de façon très partielle (3 coordinations sur 11) à introduire une pratique de traitement des données au niveau régional <p>4) la maîtrise du traitement est difficile : difficulté à maîtriser une intégration verticale des données (suppose un traitement à chaque niveau et une intégration par les associations). La FONGS a cependant l'avantage de disposer d'un système (et d'une "culture") SEP (suivi/évaluation/prévision)</p> <p>5) il y a des conditions pour pérenniser un tel dispositif : cette pérennité est notamment menacée par le turn-over des animateurs (observé en 2001/2002) et des familles. Le choix institutionnel de la FONGS d'avoir inscrit le suivi LEFA dans son programme, la prise en charge financière des animateurs, la fourniture d'appuis matériels aux familles, la fiabilité des données et conseils et la confiance qu'elle crée expliquent que le LEFA fonctionne dans la durée.</p> <p>6) Nécessité de faire appel à des acteurs externes aux OP pour que le système d'appui fonctionne : pas seulement des <i>techniciens</i>, mais aussi des <i>médiateurs sociaux</i> issus du milieu</p>	<p>→ Comment collecter les données :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix et formation des "observateurs" - Certaines données ne peuvent pas être captées à travers un simple questionnaire <p>→ choix des variables et interprétation des données pour appréhender les motivations/stratégies familiales</p> <p>→ conception du dispositif : limites d'une approche standard</p> <p>→ mise en place du dispositif d'observation : danger d'une planification volontariste, avancer par étapes</p> <p>→ le défi majeur de l'observatoire : ne pas confisquer aux familles et OP l'interprétation des données</p> <p>→ nécessité d'une motivation et d'un engagement institutionnel pour que l'observatoire dure</p> <p>→ question de l'ouverture de l'observatoire</p>

➤ L'expérience de l'observatoire "coton"

Lancé à Bamako en 1997 à l'instigation du réseau APM-Afrique (Agriculture paysanne et modernisation), l'observatoire des marchés et des politiques agricoles sur le coton a pour but d'aider les leaders des organisations cotonnières à se connaître, à s'informer sur les questions relatives à la filière et à se former. Il couvre 10 pays dans lesquels il diffuse le bulletin "l'écho des cotonniers" qu'il édite à partir des informations collectées (13 numéros parus, dont 5 numéros spéciaux). Depuis l'année 2000 l'observatoire, basé dans une phase expérimentale au CIEPAC (Montpellier), a été transféré en Afrique et installé au siège de la FUPRO au Bénin.

Le fonctionnement de l'observatoire coton

- Dans chaque pays, une **cellule nationale** composée de 2 à 3 élus d'OPC et d'1 ou 2 techniciens (appelés "correspondants") collecte à travers les OPC ou les sources institutionnelles nationales, selon une grille pré-établie, des données (sur le prix d'achat du coton graine aux producteurs, l'approvisionnement et le prix des intrants, les normes prescrites par la vulgarisation, les résultats de la campagne : superficies emblavées, production, rendements, niveau d'équipement des producteurs, marge du producteur à l'hectare...). qui font l'objet d'un premier traitement par le "correspondant national" ; ce dernier transmet ces données à la cellule centrale
- au niveau continental (Cotonou), une **cellule centrale** (1 animateur principal, un journaliste, un comité de rédaction de 4 personnes) coordonne et traite les informations collectées par les correspondants des différents pays et recherche des données sur le marché international du coton.
- la cellule centrale publie le **bulletin** "l'écho du cotonnier" et en envoie un nombre limité d'exemplaires aux cellules nationales qui sont chargées de les multiplier et de les distribuer dans les OPC. Chaque numéro du bulletin comporte 5 rubriques : la campagne agricole, économie de la filière et revenu du paysan, actualité des OP, marché mondial, dossier sur un thème particulier (coton et environnement, fixation des prix du coton, problèmes fonciers, privatisation et libéralisation...).

L'observatoire est géré par un **conseil d'orientation** (assemblée générale) qui désigne un **bureau exécutif** composé de leaders paysans et actuellement présidé par Gaoussou Sanogo du SYCOV. L'observatoire se propose d'organiser des **rencontres périodiques** (annuelles) des membres de l'observatoire (élus représentant les OPC et techniciens) dans un pays africain membre pour faire le bilan de l'année précédente et insuffler le dynamisme nécessaire à l'observatoire. Seulement trois rencontres de ce type ont pu être organisées.

L'observatoire coton connaît depuis 2000 des difficultés de financement et a dû ralentir le rythme de la publication de son bulletin.

Outre le fait que cet observatoire produit des informations complémentaires par rapport à celles que serait appelé à produire l'observatoire des exploitations familiales, l'expérience de ce montage et de son fonctionnement est intéressante à connaître pour concevoir celui de l'OEF.

Notons que l'APM a également mis en chantier d'autres **observatoires de filières** (sur le riz, le café, le cacao).

Par ailleurs, le ROPPA est également en relation avec l'**observatoire des marchés** MISTOWA (*Market Information Systems and Trade Organisations in West Africa*) de l'IFDC (Alabama), dont la division africaine est établie à Lomé (réseau africain du marché agricole AFAMIN)

b) les systèmes d'information en projet

On s'est ensuite attaché à repérer ce qui se construit actuellement en matière de systèmes d'information plus spécifiquement orientés vers l'agriculture familiale, mais ne fonctionne pas encore.

Les trois projets présentés à l'atelier de Mbour peuvent s'emboîter les uns avec les autres et donnent ainsi une première idée de l'architecture possible d'un système régional d'information au service des organisations paysannes :

• à un niveau national : le projet d'observatoire EXFAM du Sénégal

L'idée d'élaborer ce projet tire son origine des conclusions de l'atelier, dont il a déjà été question, organisé par le CNCR et la FONGS à Mbour, les 13 et 14 octobre 1999 (« *L'exploitation familiale : du terroir à l'environnement international – Éléments de stratégie* »), et qui avait arrêté le principe et la nécessité de créer un dispositif permanent de suivi et d'analyse des exploitations familiales.

D'une durée de trois ans, le projet EXFAM doit jeter les bases d'un **observatoire national des exploitations agricoles familiales** à travers les cadres de concertation et la base de données qui seront créés. Il se présente comme un projet de recherche-développement élaboré selon un esprit participatif qui a pour ambition d'aider à comprendre les exploitations

agricoles familiales en étudiant leurs dynamiques d'organisation, de fonctionnement (dont la gestion de leur sécurité alimentaire) dans l'optique de faciliter la prise en compte de la vision et des stratégies paysannes dans l'élaboration des politiques agricoles.

Le projet a été préparé et sera conduit en partenariat avec l'ISRA/BAME, le CNCR, la SODEFITEX, la SAED, l'ANCAR et la DAPS (Direction de l'analyse, de la prévision et des statistiques du Ministère de l'agriculture et de l'élevage). L'ISRA/BAME en assure la maîtrise d'œuvre. Son financement est acquis (sur le Fonds pour la Recherche Agronomique du PSAOP) et il entre actuellement en phase de démarrage.

Le projet EXFAM

L'objectif général du projet est **d'étudier les dynamiques d'organisation et de fonctionnement des exploitations agricoles familiales dans l'optique de faciliter la prise en compte de la vision et des stratégies paysannes dans l'élaboration des politiques agricoles.**

Cinq activités sont prévues :

- **ACTIVITÉ 1** : caractérisation socio-démographique et technique des exploitations agricoles familiales et étude des dynamiques de fonctionnement et d'organisation ; cette activité concernera plus de 50.000 exploitations (enquêtes exhaustives dans 100 villages sur une dizaine d'aires de sondage, constitution d'une banque de données).
- **ACTIVITÉ 2** : suivi d'un millier d'exploitations agricoles (sur 2 ans, avec 3 passages) ; constitution d'une banque de données).
- **ACTIVITÉ 3** : évaluation des stratégies des exploitations agricoles familiales (gestion des déficits et des excédents, soudure, contraintes/potentiel social...) et élaboration de modèles d'aide à la décision.
- **ACTIVITÉ 4** : mise au point des éléments constitutifs d'un observatoire des exploitations agricoles familiales (clarification des intérêts, mise au point de méthodes standard de collecte des données).
- **ACTIVITÉS 5** : communication, valorisation et formation (différents banques de données sont créées et mises à disposition des utilisateurs : paysans, OP, collectivités locales, recherche, conseil) ; des cadres de concertation sont créés..

Le projet sera exécuté dans trois zones agro-écologiques :

- **La Vallée du fleuve Sénégal** : les départements administratifs de Dagana, Podor, Matam et Bakel. Le choix de la vallée s'explique par la place que les politiques accordent à la Vallée du fleuve Sénégal dans la résolution des problèmes de relance de l'agriculture (diversification et maîtrise de l'eau) et de redressement de la balance commerciale.
- **Le Bassin Arachidier** : les départements de Thiès, Fatick et Kaffrine. La place historique du Bassin Arachidier dans l'économie nationale, son poids démographique sans oublier l'intensité des mutations observées dans les exploitations agricoles et les communautés villageoises suite à la crise arachidière déterminent le choix de cette zone.
- **Le Sénégal Oriental/Haute Casamance (zone cotonnière)** : les départements de Kédougou, Tamba, Vélingara et Kolda. La grande pauvreté rurale, en dépit des fortes potentialités agricoles et pastorales, qui caractérise le Sénégal Oriental/Haute Casamance sans oublier la forte pression sur les ressources naturelles de cette zone, justifient la prise en compte de la zone.

Un **comité de pilotage** sera mis en place au niveau national. Il regroupera les répondants de tous les partenaires à savoir : la recherche (ISRA), le développement (SODEFITEX, SAED, ANCAR), l'État (DAPS) et les organisations paysannes (CNCR et FONGS). Ce comité sera chargé de superviser, d'orienter et de faciliter le déroulement des activités prévues et se réunira tous les trimestres.

- **aux niveaux national et régional : Le projet d'observatoire des exploitations familiales du ROPPA/CIRAD (OEF)**

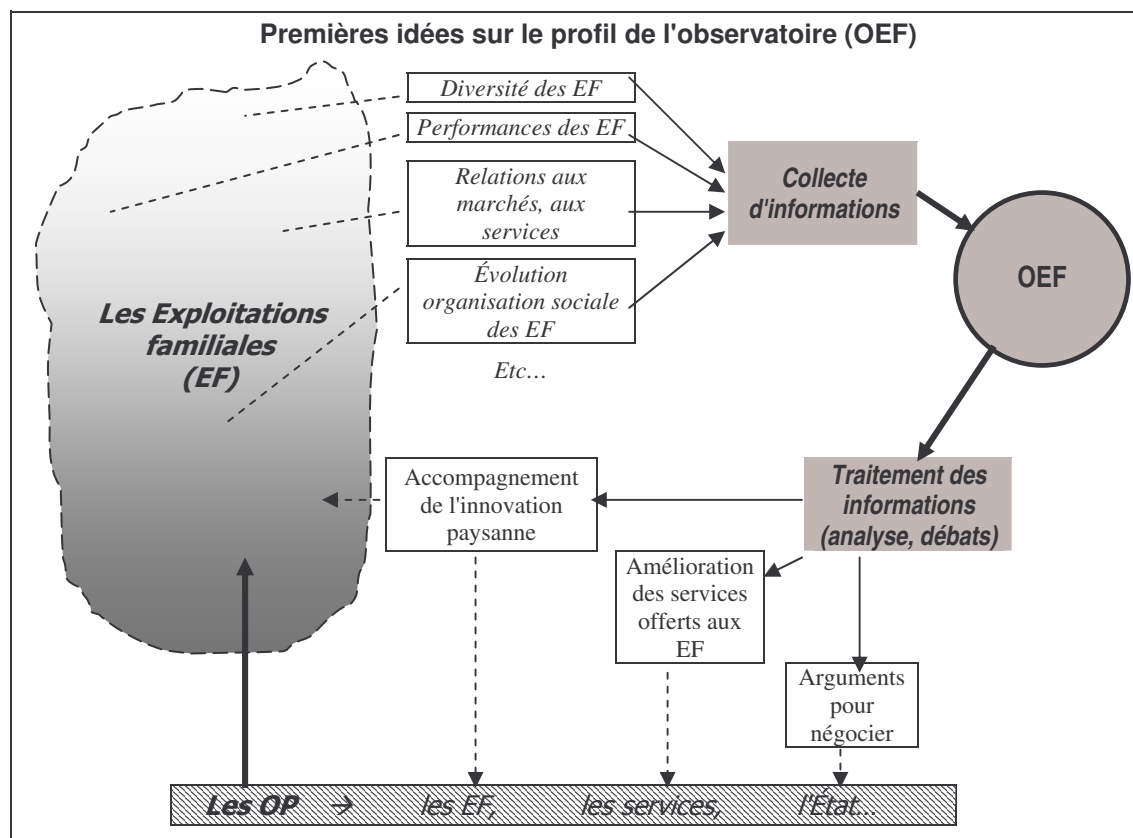
Les premières idées travaillées par le CIRAD pour profiler cet observatoire¹⁹ partent :

- d'une **analyse du contexte** dans lequel évoluent actuellement les exploitations familiales : nécessité pour elles de s'adapter et d'innover dans un contexte difficile marqué par le manque de crédits, de terres, les variations des prix, l'apparition de nouveaux marchés, par l'inadaptation des services offerts (crédit, approvisionnement,

¹⁹ Voir : CIRAD (2004) - "Pour une stratégie de promotion des exploitations agricoles familiales en Afrique de l'ouest - une problématique : appuyer les dynamiques de développement des exploitations ; un projet : un observatoire des exploitations agricoles pour orienter les actions" (2003/2004, 6 pages)

santé animale, recherche...) et par les carences des politiques de protection, subvention à l'équipement, bonification des prêts, aide à l'exportation...

- d'un **repérage des besoins en information** des producteurs et des OP : nécessité d'avoir une bonne connaissance des dynamiques familiales (leur diversité, leurs tendances...) pour valoriser leurs atouts et minimiser leurs contraintes et pour disposer d'arguments (chiffres, faits, tendances) pendant les négociations sur les choix de politique agricole.



4 principes sont proposés pour construire cet observatoire :

- 1) un **observatoire basé sur les OP**, qui sont directement impliquées dans la gestion de l'information. Le tableau ci-après suggère une répartition possible des rôles

Niveaux	Participation à l'observatoire et aux initiatives de promotion des EAF	Résultats attendus
Les exploitants agricoles	- collecte d'informations - participation aux débats sur les orientations en matière de service, d'appui à l'innovation	- améliorer la gestion et les performances technico-économiques des exploitations
Les OP de base	- collecte d'information (avec animateurs, producteurs) ; - analyse et valorisation d'une partie de l'information - définition de propositions d'appui aux Exploitations	- des services plus performants - de nouvelles interventions - une meilleure capacité de négociation
Les OP nationales	- coordination au niveau national - traitement et valorisation de l'information	- contribuer à l'élaboration des politiques agricoles - disposer d'arguments pour négocier avec les partenaires (État, filières, bailleurs, ...)
Le ROPPA	- coordination au niveau sous-régional - appui et formation des participants à l'observatoire	- disposer d'arguments pour les négociations internationales - participer à la définition d'une politique agricole sous-régionale
Le CIRAD et autres partenaires	- appui/formation - réalisation de synthèses	

- 2) **prendre en compte l'existant** (éviter les doublons, s'articuler et/ou construire des synergies avec les dispositifs d'information existants : services statistiques, observatoires nationaux...)

- 3) mettre en place un dispositif **pérenne**, afin de pouvoir établir des comparaisons dans le temps et suivre les tendances
- 4) établir une **situation de référence** au moment de la mise en place du dispositif

Le dispositif doit être suffisamment simple pour être gérable aux différents niveaux par les OP, et produire des informations utiles pour motiver leur engagement dans la durée.

- **Au niveau global : Le projet de "carte d'identité rurale" du ROPPA et d'AGRHYMET (CIR)**

Le projet de mise en place d'une "carte d'identité rurale" dans les pays membres du ROPPA résulte d'un accord passé en avril 2001 entre le Centre Régional AGRHYMET de Niamey, qui dispose déjà d'une base de donnée bio-physique à référence spatiale, et le ROPPA pour développer en commun leur savoir-faire et leur capacité d'expertise à travers la mise en place d'un système d'information.

Il s'agirait en fait d'enrichir la base de données existante au niveau d'AGRHYMET avec des données socio-économiques et politiques collectées par le ROPPA à travers son réseau et d'adapter un logiciel déjà disponible (qui a été présenté lors de l'atelier de Mbour) dont la structure modulaire se prête à la mise en interaction des données et à leur analyse aux fins de l'aide à la décision.

La "carte d'identité rurale" que se propose AGRHYMET d'aider le ROPPA à établir constituerait un système d'information comprenant un ensemble intégré de données statistiques à référence spatiale et des outils d'analyse capables de localiser rapidement une information et de permettre des requêtes suivant des critères multivariés (spatial, thématique descriptif...) déclinés avant tout pour **répondre aux besoins des organisations paysannes** (organisations faîtières et ROPPA).

Types d'informations que fournirait la CIR

- Situation économique et sociale des catégories **d'exploitations familiales**
- Structuration du **mouvement paysan** dans les pays
- Vue synoptique des **réformes politiques** d'appui au secteur rural (aux échelles nationales, régionales, internationale)
- Annuaire détaillé sur **l'expertise et l'innovation paysanne**
- Situation des **filières** en concurrence avec des productions externes (filière coton, par exemple)
- Situation des **marchés**
- Situation des **intrants** et des **semences**
- Situation du **foncier** (législation, tenure...)
- Mécanismes et **sources de financement** au niveau régional

On voit que le champ de ce système d'information **englobe celui des différents observatoires** (observatoire des exploitations familiales, mais également observatoires des filières et des marchés), et intègre également d'autres types d'informations (notamment sur les OP, mais également les données bio-physiques déjà disponibles) qui peuvent être croisées avec celles produites par les observatoires, de façon à pouvoir "lier des données actuellement éparses". AGRHYMET vise à travers cette proposition à contribuer à accroître, à travers le renforcement de leurs connaissances de base, les capacités de décision des acteurs paysans aux différents niveaux.

Un certain nombre d'activités doivent encore être conduites pour opérationnaliser cette carte d'identité rurale²⁰

²⁰ définition des indicateurs et paramètres pertinents qui seront utilisés, inventaire des données disponibles aux différents niveaux, collecte et/ou acquisition des données, mise en forme et intégration des données, construction de modules d'exploration et de requête, implémentation des fonctionnalités, élaboration des produits d'information de la CIR, évaluation des capacités opérationnelles des acteurs dans chaque pays, acquisition des équipements pour les OP renforcement des capacités locales pour la gestion et la maintenance de la CIR.

6. à quoi peut servir un observatoire des exploitations familiales pour les OP ouest-africaines ? quelles informations doit-il mettre à leur disposition ?

La question, traitée en groupes de travail, de laquelle l'atelier de Mbour est partie pour préciser l'utilité de l'OEF était la suivante : "que veulent savoir les OP (situées au local, national ou sous-régional) sur les exploitations familiales, et pour quoi faire ?"

Deux types de "besoins en information" apparaissent :

- pour soutenir leurs actions de défense des intérêts paysans, les acteurs paysans ont besoin d'informations **sur** l'exploitation familiale (connaissance de ses caractéristiques),
- pour appuyer les exploitations et améliorer leur bien être, ils ont besoin de disposer d'informations **pour** l'exploitation familiale .

Ces types de besoins correspondent aux **deux grandes lignes d'action des OP** décrites au chapitre 1 de ce dossier (section 1) : actions de revendication pour la défense de l'agriculture familiale, actions d'appui pour la promotion des exploitations familiales

• les OP attendent de l'observatoire qu'il leur fournisse des informations soutenant leurs lignes d'action revendicatives et/ou de propositions politiques

Ces lignes d'action de défense s'analysent bien entendu au niveau des grandes OP nationales et des plates-formes engagées dans le dialogue politique et, sur un plan régional, au niveau du ROPPA : les OP ont ici besoin de bien connaître la réalité vécue par les paysans pour conduire des analyses, études d'impact, anticipations et formuler des propositions afin de faire entendre la voix des paysans et défendre leurs intérêts dans la formulation des politiques et les négociations nationales et internationales ("*se connaître pour se faire reconnaître*"). Mais au niveau local, les paysans et les OP ont également des lignes revendicatives ou de propositions à soutenir²¹.

Pour alimenter leurs argumentaires dans la conduite de ces actions collectives de défense des intérêts paysans, les OP ont besoin de trois types d'informations :

- a) des données structurelles : avoir une bonne connaissance des caractéristiques des exploitations familiales de leur zone : leur nombre, leur répartition dans l'espace (qui aura des conséquences sur leur accès aux services et aux marchés), leur taille et leur dotation en facteurs de production (terres, ressources humaines, équipements, financement...), leurs productions (types, orientation vers l'autoconsommation ou le marché...).
- b) des données dynamiques : connaître les éléments de fonctionnement des exploitations familiales (le rapport production/consommation, ce qui marche, ce qui ne marche pas, l'endettement, les investissements, les stratégies familiales...) et disposer d'une appréciation *du point de vue paysan* des résultats (techniques, économiques) de ces exploitations²².
- c) une appréciation des effets des politiques sur l'exploitation familiale (conséquences – positives ou négatives – des politiques de crédit, des investissements publics, des

²¹ En partant de l'exemple du SEXAGON (Mali) l'un des groupes a dégagé les types d'actions revendicatives ou de proposition suivants au niveau local : interpellation par les membres de leur propre organisation, revendications/négociations auprès des sociétés d'intervention, des services techniques, de la recherche ou des projets (exemples cités de l'Office du Niger au Mali, SAED au Sénégal ; la revendication peut être adressée non seulement au niveau local, mais également régional, national et parfois sous-régional : exemple cité de l'interpellation de l'OMVS par les paysans riverains du fleuve Sénégal), Participation à la définition des plans de développement et politiques des collectivités locales décentralisées (cas de l'UJAK dans la communauté rurale de Guédé au Sénégal)

²² NB : il paraît indispensable que l'observation des exploitations familiales intègre ici la connaissance des **budgets de consommation** familiaux pour dégager les bilans alimentaires de l'exploitation familiale et caractériser ses stratégies.

services offerts, des fluctuations des prix, des politiques de la jeunesse, des politiques foncières...).

Ces éléments de caractérisation des exploitations familiales peuvent utilement donner lieu à la définition de **typologies** construites en fonction de ce qui intéresse les paysans.

- **les OP attendent de l'observatoire qu'il leur fournisse des informations soutenant leurs *lignes d'action d'appui* visant la promotion des exploitations familiales et l'amélioration du bien être paysan**

Ce sont ici d'abord les OP locales qui sont en contact direct avec les exploitations familiales et peuvent être amenées à leur apporter une large gamme d'appuis²³, mais les OP nationales et le ROPPA sont également appelés à apporter des appuis (en informations, en méthodes, en concepts...) aux "OP de contact" pour les aider à appuyer les exploitations familiales.

Pour conduire ce types d'actions, deux types de besoins d'information apparaissent :

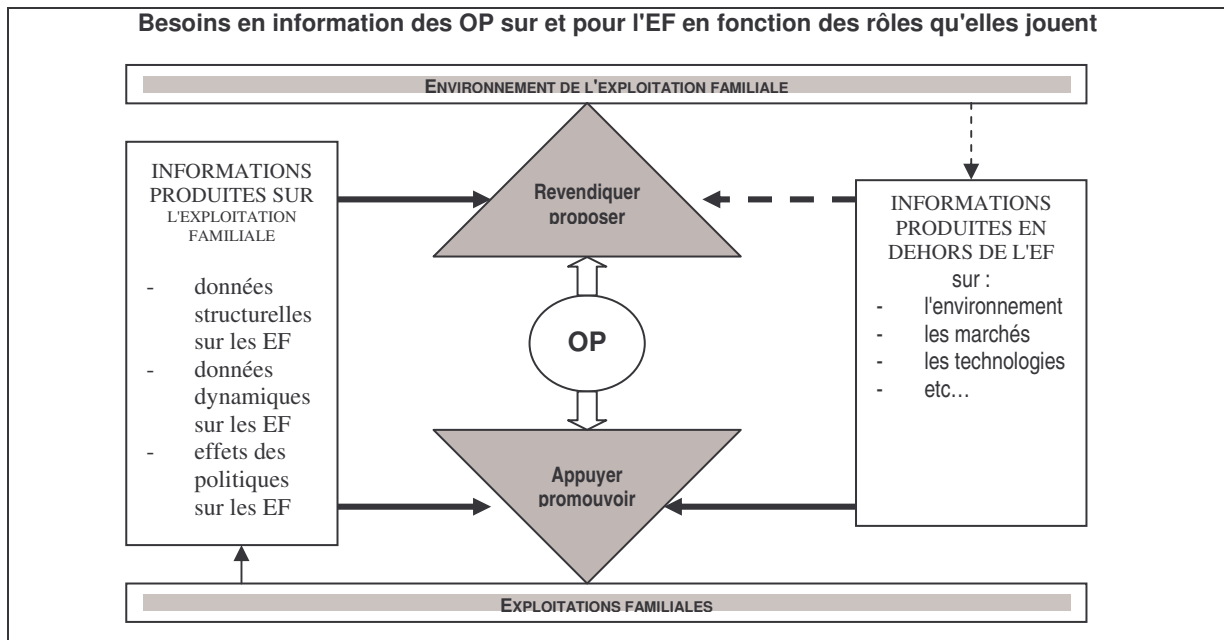
- d) des informations produites localement à partir des exploitations familiales :

Ce sont les mêmes types d'informations que celles évoquées précédemment (voir supra : a, b, c), mais elles vont être utilisées de façon différente :

- la catégorisation des différents types d'exploitations familiales existant dans la zone de l'OP peut permettre de constituer des *groupes de comparaison* au sein desquels des exploitants pourront échanger, comparer leurs résultats, leurs stratégies et de cette façon s'appuyer mutuellement .
- la connaissance des caractéristiques de chaque exploitation permet d'apporter un appui/conseil personnalisé.

- e) des informations sur l'environnement des EF produites localement ou à d'autres niveaux, souvent en dehors des OP

Il peut s'agir d'informations sur l'environnement institutionnel des activités de l'exploitation familiale (législation, services, compétences disponibles...), sur les marchés, sur les savoir-faire et technologies disponibles (localement ou en dehors de la zone), etc...



²³ conseil économique en vue de l'orientation de dossiers de financement, appui à l'introduction d'innovations technologiques pour améliorer les systèmes de production des EF, appui à l'écoulement des produits, mise en relation avec des services ou des partenaires, fourniture d'informations sur le cadre légal et réglementaire dans lequel évolue l'activité de l'exploitation familiale, valorisation des "bonnes" stratégies familiales, conseils aux familles sur les questions relatives à la cohésion familiale (recours à des médiateurs locaux, réflexion sur l'orientation par rapport à la modernisation, réflexion sur l'avenir de la famille et du village , renforcement des capacités des exploitants etc...)

7. conclusions et orientations pour construire l'observatoire

- **la dynamique du ROPPA**

Le ROPPA s'est principalement engagé sur trois chantiers depuis sa création :

- *le chantier de la valorisation de l'**exploitation familiale**, modèle qui a fait la preuve de son adaptation aux réalités ouest-africaines et qui paraît le plus apte, à condition qu'il continue d'évoluer, à assurer un avenir vivable à la majorité des populations d'Afrique de l'Ouest*
- *le chantier de la défense des intérêts de l'agriculture familiale dans la définition des **politiques** et la négociation des grands **accords internationaux***
- *le chantier de la consolidation du **mouvement paysan** ouest-africain et des plates-formes nationales du Réseau.*

Le contexte mondial et les agendas internationaux l'ont amené à fortement s'investir depuis 2001 dans le second chantier et à s'engager sur diverses scènes (UEMOA, NEPAD, OMC, CEDEAO) par rapport aux grandes négociations relatives à la définition des politiques agricoles, aux accords commerciaux et à la levée de barrières douanières, ainsi qu'à l'avenir de la filière cotonnière ouest-africaine. Il y défend notamment l'établissement de règles commerciales solidaires, la protection des produits de la zones contre une concurrence internationale destructrice, et la priorité à donner aux marchés intérieurs pour une maîtrise de l'offre et des prix stables²⁴.

*La relance de la réflexion sur l'observatoire des exploitations familiales et l'atelier de Mbour constituent **un temps important dans la dynamique du ROPPA** car ils marquent un réinvestissement du Réseau sur le chantier de l'agriculture familiale. Or l'exploitation familiale constitue un thème fortement fédérateur (toutes les OP, quelque soient leurs orientations particulières et leurs éventuelles spécialisations, ont en commun de rassembler et représenter des paysans qui évoluent dans le modèle de l'exploitation familiale) ; ce thème fournit une entrée très concrète et pertinente pour "construire un discours commun" et rapprocher les pratiques des organisations qui édifient le mouvement paysan ouest-africain. En outre, la démarche engagée marque une avancée supplémentaire dans la coopération indispensable entre la recherche (plus particulièrement ici le CIRAD sur un plan international, et l'ISRA sur un plan national) et l'action paysanne²⁵.*

- **Les apports des travaux de Mbour**

Les travaux de Mbour ont permis d'avancer sur quatre plans :

- *d'une part ils ont réalimenté l'analyse et la réflexion sur l'exploitation familiale (le passage sur le terrain le deuxième jour des travaux pouvait trouver tout son intérêt de ce point de vue). La connaissance de la réalité des exploitations paysannes familiales constitue la "matière première" des OP. L'accord sur des définitions théoriques ou la proposition de typologies sont loin d'épuiser le sujet : on se rend compte à travers des travaux comme ceux de Mbour que l'analyse de l'exploitation familiale n'est jamais terminée car cette réalité est marquée par une très grande diversité et elle est mouvante et évolutive. Les études ponctuelles en donnent des "photographies" plus ou moins*

²⁴ FALL Ndiogou (2004) – *les enjeux de l'agriculture africaine et les négociations de l'OMC : inquiétudes paysannes et propositions du ROPPA* (texte distribué à l'atelier de Mbour, 14 pages)

²⁵ la dernière Convention du ROPPA (convention de Lomé, février 2004) avait réaffirmé cette importance dans le cadre des "panels" qu'elle avait organisé avec des chercheurs (sur les thèmes : "exploitations familiales, systèmes de production et situation de l'agriculture et du développement rural en Afrique de l'Ouest", "politiques agricoles régionales, accords de partenariat économique, commerce international et exploitation familiale", et "financement, recherche et transfert de technologies en faveur de l'exploitation familiale").

instantanées. L'observatoire doit permettre de la "filmer" dans la durée et ainsi d'alimenter de façon continue la réflexion vigilante et permanente que doivent conduire les OP sur le vécu paysan dont elles sont les porte-voix. On voit ici toute **l'utilité** de ce projet, mais également la nécessité qu'il soit étroitement **articulé sur les organisations paysannes**.

- D'autre part le rapide état des lieux réalisé au cours des travaux de Mbour montre l'hétérogénéité des situations nationales du point de vue tant de la sensibilité à la problématique de l'exploitation familiale que de la consistance des systèmes d'information sur l'agriculture familiale. La construction d'un observatoire des exploitations familiales devra tenir compte de cette hétérogénéité et **partir de l'existant**.
- Par ailleurs ces travaux permettent d'avoir une vision plus précise des types d'intérêts que peuvent trouver les organisations paysannes dans cet observatoire compte tenu de la double orientation de leurs actions : actions "politiques" de défense des intérêts paysans, plus orientées vers l'environnement du monde paysan, et actions "socio-économiques et techniques" d'appui à la promotion paysanne, directement orientées vers les paysans. Cette connaissance doit permettre de mieux finaliser les produits de l'observatoire, de telle façon qu'ils soient directement **utilisables par les OP**.
- Enfin, ces travaux ont permis de mieux saisir la place qu'un tel observatoire est amené à prendre dans le dispositif d'ensemble d'information que les organisations paysannes ouest africaines doivent progressivement construire. La voie est ainsi indiquée pour ne pas concevoir cet observatoire comme un projet isolé, mais pour l'inscrire dans une **cohérence stratégique** d'ensemble.

- **une démarche de construction nécessairement progressive**

De façon très claire, il apparaît que la construction de cet observatoire doit se faire selon une démarche progressive, permettant de mieux connaître et prendre en compte les spécificités des situations nationales, impliquant à chaque étape les OP, et développant progressivement des synergies avec d'autres systèmes.

Les trois groupes de travail qui se penchaient parallèlement sur la question de savoir comment construire cet observatoire sont arrivés à la même conclusion et ont proposé, avec quelques variantes, une démarche initiale en 4 temps, après information et concertation au sein du réseau :

➤ Premier temps : Inventorier et analyser l'existant

Par "existant", on entend ici ce qui existe dans chaque pays en matière de dispositifs d'observation de l'agriculture familiale, et les types d'informations sur l'agriculture familiale disponibles dans le pays. Dès cette première action, la spécificité paysanne du projet d'observatoire serait prise en compte en adoptant comme critère de catégorisation de l'existant le **degré d'implication des OP dans les dispositifs existant**. On distinguerait de cette façon :

- les dispositifs paysans de collecte/traitement de l'information (type LEFA au Sénégal, ANOPACI en Côte d'Ivoire...)
- les dispositifs non paysans où les paysans sont impliqués : exemple : EXFAM au Sénégal (qui est piloté par la recherche), de nombreux dispositifs liés au conseil de gestion introduits par des sociétés de développement. Le degré d'implication peut être plus ou moins important : il est très fort dans le cas d'EXFAM où le CNCR a été associé à la conception du système et où la FONGS sera maître d'œuvre d'une partie du test. Dans d'autre cas il se limite à la collecte/utilisation des données.
- Les systèmes d'information dans lesquels les OP ne sont pas impliquées, mais qui sont utilisables (ce qui ne signifie pas qu'ils soient effectivement utilisés) par les OP. Il s'agit notamment des statistiques agricoles nationales, des données et études produites par la recherche (IER, ISRA, CIRAD...) ou par des projets.

Cet "état des lieux" peut déjà permettre de repérer certaines **synergies** existant entre ces systèmes, et/ou de constater l'absence de synergies.

L'initiative revient ici au ROPPA qui va lancer le processus. Le travail pourrait se faire à travers des missions conjointes (par exemple ROPPA/CIRAD)

➤ Deuxième temps : Tester dans chaque pays un élément du dispositif

En fonction de l'état d'avancement des dispositifs d'observation de l'EF dans chaque pays, on choisirait de tester un segment sur lequel on puisse entraîner une capacité paysanne améliorant l'existant. Plusieurs types de choix pourraient être opérés :

- dans les pays où l'état de la question de l'exploitation familiale est très peu avancé, on pourrait, en s'inspirant de l'expérience malienne, lancer une étude paysanne initiale permettant la collecte et d'interprétation de données sur l'exploitation familiale
- à l'opposé, dans des pays comme le Sénégal où les pratiques de collecte/traitement d'informations sur l'exploitation familiale sont déjà avancées, on pourrait retenir comme test une expérimentation de l'intégration des données locales et de leur traitement/valorisation
- Dans un pays comme la Côte d'Ivoire où il existe déjà un suivi paysan permanent d'un panel d'exploitations, on pourrait choisir d'introduire dans ce système une innovation (par exemple de nouvelles variables à observer prenant mieux en compte les dimensions socio-organisationnelles et familiales de l'exploitation)

Les bilans faits à l'issue de ces tests permettraient d'affiner la méthodologie de l'observatoire, d'analyser les capacités de collecte, traitement et diffusion des OP et de cibler des actions de renforcement de ces capacités.

➤ Troisième temps : Faire les choix opérationnels concernant l'observatoire

- Options de base (sur le renforcement de l'existant, pour compléter l'existant, sur les synergies à établir...)
- précision/priorisation des informations à collecter
- typologie des exploitations familiales tenant compte de la perception des paysans, notamment des femmes chefs d'exploitation, en termes de choix des variables et de critères d'analyse (appréciation de la viabilité, de la compétitivité, de la durabilité...)
- combien d'exploitations seront suivies ? où ?
etc...

➤ quatrième temps : mise en œuvre du dispositif aux trois niveaux
niveau local, national, régional

• **des conditions pour assurer la durabilité de l'observatoire**

C'est aux instances du ROPPA qu'il va revenir de décider des suites à donner à ces propositions et de les inscrire dans un calendrier compte tenu de ses priorités et des ressources qui peuvent être mobilisées pour ce projet. L'atelier de Mbour a recommandé que dans les orientations qu'il retiendra soient prises d'emblée en considération les conditions qui garantiront la durabilité de cet instrument, et notamment :

- qu'il soit intégré à la vie des OP et bâti en tenant compte de leur mode de fonctionnement
- qu'il rende des services visibles aux OP et aux exploitations familiales, et s'assure de leur implication effective aux différentes étapes (conception, analyse, traitement et diffusion), avec un partage systématique des résultats à chaque niveau
- que les coûts en soient supportables
- que de nouvelles capacités (en collecte de données, en analyse économique) soient développées au sein des OP
- que chaque type d'acteur assume ses responsabilités : non seulement les OP, mais également les États et de leurs services statistiques auxquels l'observatoire n'a pas à se substituer, mais avec lesquels il doit nécessairement collaborer.

Plésidy, le 21 novembre 2004

Sommaire :

introduction	2
▫ L'exploitation familiale ouest-africaine, une réalité mal connue	2
▫ L'intérêt de la coopération suisse pour l'agriculture familiale ouest-africaine	3
Chapitre 1 : ACTUALITÉ DE LA QUESTION DE L'EXPLOITATION FAMILIALE EN AFRIQUE DE L'OUEST	4
1. l'exploitation familiale : un thème popularisé par certaines organisations paysannes liées au ROPPA	4
▫ La promotion de l'exploitation familiale comme thème d'action paysanne : l'expérience de la FONGS.....	4
▫ La défense de l'exploitation familiale comme revendication paysanne : l'expérience du ROPPA.....	6
2. des études récentes qui confirment la rôle déterminant joué aujourd'hui par l'agriculture familiale dans les économies ouest-africaines.....	8
▫ une mise en question des performances et de l'intérêt de l'agriculture productiviste à fort contenu en capital.	9
▫ Des arguments en faveur du modèle de l'exploitation familiale	10
3. les apports des études paysannes sur l'exploitation familiale appuyées notamment par la coopération suisse	12
▫ Des exploitations qui, pour beaucoup d'entre elles, ne vivent pas que de l'agriculture, mais diversifient fortement leurs activités.....	12
▫ Une meilleure connaissance des stratégies familiales.....	13
▫ La spécificité de l'exploitation familiale ouest-africaine : un système d'organisation et de décision avant d'être un système de production.....	16
▫ Les dimensions supra-familiales de l'exploitation familiale	17
4. les questions qui restent ouvertes.....	18
Chapitre 2 : LE PROJET DE CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES ...	19
5. la situation de départ : les pratiques et les projets	20
a) <i>premier état des lieux des pratiques</i>	20
▫ premier constat : les organisations paysannes des différents pays de la sous-région sont très inégalement avancées par rapport à la réflexion et la conduite d'actions relatives à l'exploitation familiale.....	20
▫ Deuxième constat : les OPPA sont peu informées sur l'existence de dispositifs d'observation et d'information nationaux sur l'agriculture familiale.....	21
▫ Troisième constat : on repère cependant certaines pratiques porteuses qui peuvent inspirer la construction d'un observatoire des EF	21
b) <i>les systèmes d'information en projet</i>	23
▫ à un niveau national : le projet d'observatoire EXFAM du Sénégal	23
▫ aux niveaux national et régional : Le projet d'observatoire des exploitations familiales du ROPPA/CIRAD (OEF)	24
▫ Au niveau global : Le projet de "carte d'identité rurale" du ROPPA et d'AGRHYMET (CIR)	26
6. à quoi peut servir un observatoire des exploitations familiales pour les OP ouest-africaines ? quelles informations doit-il mettre à leur disposition ?.....	27
▫ les OP attendent de l'observatoire qu'il leur fournisse des informations soutenant leurs lignes d'action revendicatives et/ou de propositions politiques	27
▫ les OP attendent de l'observatoire qu'il leur fournisse des informations soutenant leurs lignes d'action d'appui visant la promotion des exploitations familiales et l'amélioration du bien être paysan	28
7. conclusions et orientations pour construire l'observatoire.....	29
▫ la dynamique du ROPPA	29
▫ Les apports des travaux de Mbour.....	29
▫ une démarche de construction nécessairement progressive	30
▫ des conditions pour assurer la durabilité de l'observatoire	31